

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL
Société Anonyme au capital de 3.303.261 EUROS
Siège Social : 12, avenue de la Dame - Centre Euro 2000
30132 CAISSARGUES

305 635 039 RCS NIMES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 30 JUIN 2012

Il s'agit du projet des comptes sociaux et consolidés qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Le présent rapport remplace celui publié le 29 octobre 2012.

I - COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

	BRUT	AMORT, PROV	NET AU 30.06.12	NET AU 30.06.11	NET AU 30.06.10
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOB. INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 029 972	873 305	156 667	48 648	19 958
Fonds commercial	6 066 133	101 703	5 964 430	5 988 736	5 867 850
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOB. CORPORELLES					
Terrains					
Constructions	12 341 216	8 511 268	3 829 947	3 785 034	4 062 769
Installations techniques, mat. out. Industriels	74 624 105	43 313 295	31 310 809	28 047 188	25 656 725
Autres immobilisations corporelles	2 715 498	2 172 751	542 747	292 141	352 562
Immobilisations en cours	394 644		394 644		
Avances et acomptes					
IMMOB. FINANCIERES					
Participations	11 257 997		11 257 997	9 829 176	3 626 052
Créances rattachées à des participations	4 499		4 499	6 860	6 860
Autres titres immobilisés	165 602		165 602	302 415	133 093
Prêts	570 405		570 405	540 687	517 690
Autres immobilisations financières	1 503 087		1 503 087	1 233 438	1 147 005
TOTAL	110 673 164	54 972 325	55 700 838	50 074 326	41 390 568
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
Matières premières, approvisionnements	471 269		471 269	487 778	584 009
Marchandises	14 895 448	53 386	14 842 061	14 274 189	14 346 056
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES					
CREANCES					
Clients et comptes rattachés	18 005 371	122 382	17 882 988	14 998 387	15 884 132
Autres créances	7 074 580		7 074 580	6 916 655	5 088 581
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	365 773		365 773		
Disponibilités	463 014		463 014	1 310 395	601 689
Charges constatées d'avance	1 617 364		1 617 364	1 611 226	1 494 226
TOTAL	42 892 821	175 768	42 717 053	39 598 633	37 998 697
Comptes de régularisation					
TOTAL GENERAL	153 565 985	55 148 093	98 417 891	89 672 959	79 389 265

PASSIF

	NET au 30.06.12	NET au 30.06.11	NET au 30.06.10
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	3 303 261	3 303 261	3 303 261
Prime d'émission, de fusion, d'apport	9 341 527	9 341 527	9 341 527
Réserves			
Réserve légale	330 326	330 326	330 326
Réserves réglementées			
Autres réserves	24 074 707	18 721 948	18 787 061
Report à nouveau	13 910	13 910	6 703
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 161 303	6 453 846	742 351
Provisions réglementées	77 370	85 735	143 508
TOTAL	40 302 407	38 250 555	32 654 739
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	393 640	247 967	322 967
Provisions pour charges	70 753	101 287	70 726
TOTAL	464 393	349 254	393 693
DETTES			
Emprunts et dettes assimilées			
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	28 196 669	25 338 605	17 803 785
Emprunts et dettes financières diverses	1 136	1 136	1 136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 232 631	16 217 952	15 973 929
Dettes fiscales et sociales	7 014 251	6 657 311	7 612 647
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 206 402	2 858 144	4 949 333
Produits constatés d'avance			
TOTAL	57 651 091	51 073 149	46 340 832
TOTAL GENERAL	98 417 891	89 672 959	79 389 265

COMPTE DE RESULTAT

	01.07.11 -30.06.12	01.07.10 -30.06.11	01.07.09 -30.06.10
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	60 323 930	57 941 432	55 267 184
Production vendue de services	55 101 202	48 226 409	44 435 435
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	115 425 133	106 167 841	99 702 619
Subventions d'exploitation	9 600	29 700	10 600
Reprise sur amts. & prov., transfert charges	1 056 401	1 296 371	355 045
Autres produits	147 744	309 763	419 093
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	116 638 880	107 803 675	100 487 358
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	41 187 530	38 710 941	38 844 912
Variation de stock (marchandises)	-570 793	-16 115	-1 426 309
Achats de matières premières & autres approvisionnements	1 116 265	1 041 257	1 299 759
Variation de stock (matières premières & autres)	16 508	88 451	-17 825
Autres achats et charges externes	30 475 237	27 912 509	25 253 697
Impôts, taxes et versements assimilés	1 788 677	1 597 310	1 933 925
Salaires et traitements	22 175 248	20 317 049	18 275 162
Charges sociales	7 861 143	7 090 065	6 032 613
Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 075 204	9 058 693	8 268 794
Dotations d'exploitation sur actif circulant	0	10 270	3 349
Dotations d'exploitation pour risques et charges	203 743	54 561	56 525
Autres charges	94 749	48 924	115 184
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-114 423 515	-105 913 919	-98 639 787
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 215 364	1 889 756	1 847 571
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation	2 337 546	5 640 000	6 882
Produits des autres valeurs mobilières			6 012
Autres intérêts et produits assimilés	27 463	8 826	11 542
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 643
Produits nets sur cession de valeurs mobilières		34 417	98
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 365 009	5 683 243	26 179
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements & provisions			
Intérêts et charges assimilées	797 587	581 713	634 832
Différences négatives de change	-57	57	172
Charges nettes sur cession VMP	88 524		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	-886 055	-581 770	-635 005
RESULTAT FINANCIER	1 478 953	5 101 473	-608 826
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 694 318	6 991 229	1 238 745
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78 742	57 665	66 126
Reprises sur provisions et transferts de charges	20 287	60 451	38 871
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	99 029	118 116	104 998

	01.07.11 -30.06.12	01.07.10 -30.06.11	01.07.09 -30.06.10
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 709	26 956	13 911
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	163 058	86 105	109 535
Dotations exceptionnelles amortissements provisions	11 922	2 679	8 714
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-187 690	-115 741	-132 161
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-88 660	2 375	-27 163
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices	444 355	539 759	469 230
Total des produits	119 102 919	113 605 036	100 618 535
Total des charges	-115 941 615	-107 151 190	-99 876 183
BENEFICE	3 161 303	6 453 846	742 351

I - PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Origines:

Résultat de l'exercice	3 161 303 €
Dont résultat courant après impôts :	3 694 318 €

Affectation:

Dividendes	1 247 899 €
Réserve légale	0 €
Autres réserves	1 913 404 €

II - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Du bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Juin 2012, dont le total est de 98 417 891 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 3 161 303 €, l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 Juillet 2011 au 30 Juin 2012.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

2.1 Faits significatifs :

Afin d'accroître son développement, le Groupe Bastide a acquis le capital de entités suivantes au cours de l'exercice :

- Le solde des 35% SAS MEDIKEA ;
- SARL AB2M, à hauteur de 51,33% du capital social ;

Par ailleurs, Bastide le confort médical a acquis la totalité du capital social de la SARL MEDAVI NORD qui appartenait au réseau de franchise de Cambrai.

Lors de cet exercice, le groupe a continué à faire face à un changement tarifaire qui a ralenti la progression de l'activité liée à l'assistance respiratoire.

Il convient de souligner que les autres métiers du groupe sont en croissance. Ainsi l'exercice progresse par rapport à l'exercice précédent.

Les mesures d'optimisation des coûts de l'entreprise ont permis d'absorber une partie des charges induites par la mise en place de pôles spécialisés au niveau de la prestation respiratoire, nutrition/perfusion et des collectivités.

L'entreprise a continué à déployer et renforcé sa force commerciale dans ces domaines en recrutant des collaborateurs commerciaux notamment dans des zones géographiques qui n'étaient pas encore couvertes.

L'investissement en dispositif médical a été soutenu par la prise de nouveaux marchés.

Bastide le confort médical a créé la société SB FORMATION en février 2012.

2.2 Règles et méthodes comptables :

Règles et méthodes comptables :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément

aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Type d'immobilisation	Durée
AAI Constructions	5 -10 ans
Matériel et outillage	4 - 8 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et Mobilier de bureau	3 à 5 ans

Immobilisations incorporelles :

Les biens amortissables tels que les logiciels et droits d'exploitation sont amortis de 1 à 3 ans.

Les droits au bail sont évalués à leur coût d'acquisition et ne sont pas amortis. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté au cours de l'exercice.

Les fonds de commerces sont évalués à la fin de chaque exercice sur la base des flux de trésorerie prévisionnels. Une dépréciation à la clôture est constatée si l'évaluation par cette méthode est inférieure à la valeur historique. Les frais de recherche et de développement, d'un montant non significatif, sont comptabilisés en charges.

Participation et autres titres immobilisés :

La valeur brute des titres de participation est constituée du prix d'achat et de tous les coûts directement attribuables. Ainsi, les frais accessoires d'achat des titres Médikéa et AB2M ont été inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis. La valeur de chaque entreprise est évaluée à la fin de chaque exercice sur la base de la situation nette et des flux de trésorerie prévisionnels. Une dépréciation à la clôture est constatée si l'évaluation par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

La SA Bastide détient 10% du capital de la SCI Bastide 2 créée le 1 Avril 1997.

La SA Bastide détient 10% du capital de la SCI Bastide 3 créée le 16 juin 2000.

La SA Bastide détient 10% du capital de la SCI Bastide 4 créée le 28 juillet 2004.

La SA Bastide détient 100% de la SAS Confortis.

La SA Bastide détient 100% de la SAS Bastide Franchise.

La SA Bastide détient 100% de la SAS Médikéa.

La SA Bastide détient 100% de la SAS AàZ Santé.

La SA Bastide détient 100% de la SAS Aérodom.

La SA Bastide détient 100% de la SAS SB Formation.

La SA Bastide détient 100% de la SARL MEDAVI NORD.

La SA Bastide détient 51,33% de la SARL AB2M.

Ces participations n'ont fait l'objet d'aucune provision pour dépréciation.

Le détail des participations figure dans le tableau des filiales et participations joint dans la présente annexe.

Les autres titres immobilisés correspondent aux actions propres gérées dans le cadre d'un contrat de liquidité et d'un contrat de rachat. Si la valeur, à la clôture, est inférieure au prix d'achat, il est pratiqué une provision pour dépréciation.

Autres immobilisations financières :

Ce poste comprend principalement les prêts et les dépôts de garanties de loyer. Les prêts accordés ont des échéances comprises entre 7 et 20 ans.

Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Si la valeur, à la date de clôture, est inférieure au prix d'achat, il est constaté une provision pour dépréciation.

Stocks :

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.

Aucune marchandise vendue ne subit de transformation de la part de l'entreprise.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur de vente HTVA et le coût d'achat des marchandises, est constituée lorsque la valeur de vente est inférieure au coût d'achat.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation basée sur l'ancienneté de la créance et la qualité du débiteur (tiers payant ou hors tiers payant) est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

Opérations en devises :

Les opérations en devises sont peu importantes et sont valorisées pour leur contre-valeur à la date de règlement des marchandises. Les dettes en devises sont, le cas échéant, valorisées au cours de fin d'exercice.

Engagements de retraite :

L'entreprise effectue une évaluation totale de ses engagements. Ces engagements font l'objet d'une comptabilisation. La méthode d'évaluation retenue est fondée sur des statistiques et hypothèses suivantes :

- la rotation du personnel global forte qui a été ajustée en fonction du turnover effectivement constaté.
- la table de mortalité de INSEE 2011
- l'indemnité de départ volontaire conformément à la convention collective applicable et qui représente 50% de l'indemnité de licenciement.
- Le taux de charges sociales de 36.50%

Autres provisions :

Les provisions, liées au cycle normal d'exploitation, comprennent principalement les provisions prud'homales. Ce risque est apprécié en fonction de situations factuelles et ne présente pas d'incertitudes majeures susceptibles d'entraîner des ajustements significatifs lors des exercices ultérieurs.

Choix comptables clés et estimations de la direction :

Les actifs précédemment loués puis vendus sont transférés dans les stocks pour leur valeur comptable nette et les produits de la vente sont comptabilisés en tant que produits des activités ordinaires.

Reconnaissance du chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété des produits. Il est net des remises accordées aux clients, qui sont essentiellement liées aux volumes traités.

IL n'est enregistré aucun retour de biens vendus en dehors des retours couverts par les clauses de garantie contractuelle.

Emprunts et dettes financières :

Les emprunts ont la même nature et portent majoritairement un intérêt à taux fixe.

Les taux fixes sont compris dans une fourchette allant de 2.35 à 4.85.

Les taux variables avec swap de taux sont compris dans entre 2.13 et 3.85.

Les emprunts souscrits ne comportent pas de clause de covenant bancaire.

Passifs éventuels :

Le groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal dont il a accepté une partie des redressements. Il conteste une autre partie de redressement qui porte sur la taxe sur la valeur ajoutée.

Le tribunal administratif de Nîmes a condamné fin février 2012 en 1^{ère} instance la société Bastide à payer la somme de 961 K€, qui se décompose comme suit :

- Principal : 716 K€
- Pénalités et intérêts de retard : 245 K€.

Compte tenu de l'appel formulé par Bastide et après avoir recueilli l'avis de son conseil spécialisé, aucune provision n'est comptabilisé au titre de principal (une provision couvre les pénalités et intérêts de retard). Afin de figer les intérêts de retard, le principal a fait l'objet d'un paiement total (figurant déjà dans les comptes au 30 juin 2011) et les intérêts et pénalités font l'objet d'un échelonnement jusqu'à fin décembre 2012. A la clôture, le montant comptabilisé à ce titre dans les créances fiscales s'élève à 751 K€.

Un litige relatif au paiement par un fournisseur de remises de fin d'année et de coopérations commerciales figurant

En créances pour un montant de 900 K€ HT a pris naissance au cours de l'exercice. Un jugement de 1^{ère} instance favorable à la société Bastide a été rendu le 18 septembre 2012 confirmant le montant de la créance sur ce fournisseur.

2.3 Tableaux complémentaires

FONDS COMMERCIAL :

		Fds de Commerce (Montauban)	434 820 €
Droit au bail (Montpellier)	53 357 €	Fds de Commerce (Paris)	370 397 €
Droit au bail (Bordeaux)	7 622 €	Fds de Commerce (Soissons)	154 527 €
Droit au bail (Narbonne)	30 490 €	Fds de Commerce (Sète)	15 245 €
Droit au bail (Montauban)	22 867 €	Fds de Commerce (Ariège)	691 701 €
Droit au bail (Agen)	15 245 €	Fds de commerce (Chambéry)	69 440 €
Droit au bail (Chambéry)	15 245 €	Fds de commerce (Tours)	118 910 €
Droit au bail (Amiens)	70 375 €	Fds de commerce (Lyon Cx)	991 948 €
Droit au bail (Toulon)	15 245 €	Fds de commerce (Amiens - Rouen)	834 366 €
Droit au bail (Pau)	5 685 €	Fds de commerce (Clermont Ferrand)	434 878 €
Droit au bail (Nantes)	76 225 €	Fds de commerce (Carcassonne)	442 073 €
Droit au bail (Mulhouse)	91 469 €	Fds de commerce (Oullins)	172 156 €

Droit au bail (Troyes)	15 000 €
Droit au bail (Montélimar)	30 000 €
Droit au bail (Strasbourg)	15 000 €
Droit au bail (Besançon)	75 000 €
Droit au bail (Portet sur garonne)	141 000 €
Droit au bail (Niort)	29 500 €
Droit au bail (Orange)	15 000 €
Droit au bail (Evry)	50 000 €
Droit au bail (Clermont)	197 402 €
Droit au bail (Annecy)	30 000 €

Total 1 001 727 €

4 730 461 €

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN :

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, Créances en effet comm.
ACTIF IMMOBILISE :			
- Participations		11 171 374	
- Créances rattachées		84 645	
ACTIF CIRCULANT :			
- Créances clients			
- Autres créances	2 281 010		
DETTES :			
- Emprunts, dettes financières			
- Dettes fournisseurs			
- Autres dettes		3 942 827	

Le montant de la location gérance entre Bastide le Confort Médical et Confortis s'élève à 3 445 000 €.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR :

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Clients - Factures à établir	4 429 614
Autres créances	569 555
Organismes sociaux à recevoir	0
RFA fournisseurs	1 753 485
PRODUITS A RECEVOIR	110 000
TOTAUX	6 862 654

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

	CHARGES	PRODUITS
Montant à la clôture	1 617 364	
Charges constatées d'avance	1 617 364	

DETAIL DES CHARGES A PAYER :

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETAB DE CREDIT	
Intérêts à payer sur emprunts	27 507
Intérêts courus à payer	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Fournisseurs, factures non parvenues	1 983 435
DETTE FISCALES ET SOCIALES	
Dettes provisionnées congés payés	2 040 345
Dettes provisionnées participation	
Personnel autres charges à payer	291 044
Organismes sociaux charges à payer sur CP	747 973
Organismes fiscaux charges à payer	326 684
Autres charges sociales à payer	110 128
AUTRES DETTES	
Divers - charges à payer	263 665
TOTAUX	5 790 781

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL :

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1- Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	7 340 580	0.45 €
2- Actions/parts sociales composant le capital social à la fin exercice	7 340 580	0.45 €

ACTIONS PROPRES :

Nombre titres au 30.06.2011		Acquisitions	Cessions	Nombre de titres au 30.06.2012	
LIQUIDITES	8 306	126 708	127 260		7 754
RACHAT	16 811	174 930	127 260		64 481*

*dont 49 436 actions, objets d'une attribution gratuite d'actions.

La société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL a décidé d'une attribution gratuite d'actions lors de son Conseil d'Administration de 7 novembre 2011. Cette attribution portant sur 49 436 actions visées et conditionnée à la présence des bénéficiaires devant occuper un poste de direction au terme de la période d'acquisition des droits s'achevant le 7 novembre 2013.

Leur valeur de réalisation au 30 juin 2012 (contrat liquidités) est de 75 798 € pour une valeur comptable de 73 763 €. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

VARIATION CAPITAUX PROPRES :

	Au 30/06/2012	Au 30/06/2011
Valeur brute au début de l'exercice	38 250 555	32 654 739
Augmentation de capital (hors incorporation de réserves)		
Augmentation de la prime d'émission		
Augmentation de la prime de fusion		
Dividendes distribués au titre de l'exercice précédent	1 101 087	800 252
Autres répartition		
Provisions réglementées	-8 364	57 773
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	37 141 104	31 796 709
Résultat de l'exercice	3 161 303	6 453 846
Valeur à la fin de l'exercice	40 302 407	38 250 555

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET :

	EXPORT	FRANCE	TOTAL
Ventes	56 471	60 267 460	60 323 931
Prestations		55 101 203	55 101 203
Total	56 471	115 368 663	115 425 134

TRANSFERT DE CHARGES :

Nature des transferts	
Avantages en nature	493 620
Transfert charges	474 178

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS :

dont Entreprises liées

Nature des charges :		
- Dotations financières amortissements & provisions		
- Intérêts sur emprunts	709 158	
- Intérêts comptes courants	40 225	40 225
- Intérêts bancaires	24 716	
- Autres	23 432	
Total	797 531	40 225
Nature des produits :		
- Produits de participation	2 337 546	2 337 546
- Revenus des créances	27 463	
- Autres produits financiers	0	
Total	2 365 009	2 337 546

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :

Nature des charges :	
- Charges diverses	12 710
- Cession d'immobilisations	118 170
- Autres charges	44 889
- Dotations exceptionnelles amortissements et provisions	11 922
Total	187 691
Nature des produits :	
- Produits divers	
- Cession d'immobilisations	78 100
- Produits excep. Divers	642
Total	78 742

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	3 694 318	469 742	3 224 576
Résultat exceptionnel	-88 660	-25 117	-63 543
Participation			
Résultat comptable	3 605 658	444 355	3 161 303

ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL PAR ECHEANCE :

n°	fin de contrat	engagement	-1 an (30.06.13)	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
1	19/11/2014	20/11/2009	2 940,00	3 920,00	0,00
2	19/11/2014	20/11/2009	2 940,00	3 920,00	0,00
3	31/08/2012	01/09/2009	414,00	0,00	0,00
4	31/07/2012	01/08/2009	164,00	0,00	0,00
			6 458,00	7 840,00	0,00

DETAIL LOCATIONS VEHICULES :

Sur la base des véhicules présents au 30/06/2012 (données en K€).

	2009-2011	30/06/12	2013-2015
Loyers par périodes	1 095	1 601	2 929
Intérêts de la période	240	286	301
Rbt capital de la période	882	1 341	2 574

Amortissements période	953	1 378	2 467
------------------------	-----	-------	-------

Val.Brutes au	4 798	4 798	4 798
Amortiss. Au	952	2 330	4 798
VNC au	3 846	2 468	0

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN :

Nantissement des parts S.C.I. Bastide 2	152
---	-----

AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Obligations contractuelles	Montant Brut	A - 1 an	de 1 à 5 ans	A +5 ans
Dettes à moyen terme				
- Etablissements de Crédit				
- Dettes financières				
- Retraitement Crédit Bail				
Contrat de Location Simple (Baux commerciaux et location véhicules)	9 867 596	5 187 139	4 680 456	0
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION :

Dans le cadre des procédures de formation, le groupe a intégré les principes de la loi de mai 2004 relative à la formation continue et a notamment informé les salariés quant à leurs droits individuels de formation.

Au 30 juin 2012, l'engagement total est de 57 387 heures.

Au titre de la portabilité du DIF, 8 426 heures sont totalisées.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES :

Néant

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA CHARGE FISCALE :

- Éléments entraînant une charge fiscale future : Néant
- Éléments entraînant un allègement de la charge fiscale future :

NATURE DES ELEMENTS	MONTANTS
Dettes provisionnées pour participation des salariés	
Contribution sociale de solidarité	89 013
Total	89 013

REMUNERATION DES DIRIGEANTS :

(Article R 123-198 du Code du Commerce)

Guy Bastide, P.D.G. : 115 200 €

Vincent Bastide, D.G délégué : 257 670 €

Le total des sommes versées aux dix personnes les mieux rémunérées s'établit à 880 141 €.

EFFECTIF MOYEN - 2011/2012 :

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	118	1
Employés	838	0
Total	956	1

EFFECTIF MOYEN - 2010/2011 :

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	113	1
Employés	788	0
Total	901	1

SOCIETE CONSOLIDANTE :

La société BASTIDE est consolidée par la Société Investissement BASTIDE.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS :

	SAS CONFORTIS Bobigny	SAS BASTIDE FRANCHISE Caissargues	AB2M Trappes	SAS AAZ SANTE Caissargues	SAS AERODOM Caissargues
	Ex. 1/7/11- 30/6/12	Ex. 1/7/11- 30/6/12	EX. 31/12/11	Ex. 1/7/11- 30/6/12	Ex. 1/7/11- 30/6/12
Capital	1 000 000	37 000	15 000	8 000	5 000
Capitaux propres autres que le capital	2 665 557	242 541	100 957	3 155 420	-3 445
Quote-part du capital détenu (en %)	100	100	51,33	100	100
Valeur comptable brute des titres détenus	3 584 340	37 000	705 000	5 683 200	5 000
Valeur comptable nette des titres détenus	3 584 340	37 000	705 000	5 683 200	5 000
Prêts et avances consentis et non remboursés	1 176 386	33 327	57 546*	0	1 168
Créances rattachées					
Montant des cautions et avals donnés					
Chiffre affaires hors -taxes du dernier exercice	3 809 477	350 429	2 071 697	1 782 823	0
Résultat	2 312 983	66 652	112 104	326 221	-2 644
Dividendes encaissés au cours de l'exercice	2 280 000	0	57 546*	0	0
Observations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

* : données 30 juin 2012

	S.C.I. BASTIDE 2 30 132 Caissargues Exercice 2011	S.C.I. BASTIDE 3 30 132 Caissargues Exercice 2011	S.C.I BASTIDE 4 30 132 Caissargues Exercice 2011	SAS MEDIKEA 30 132 Caissargues Ex.01/07/11- 30/06/12
Capital	1 524	1 524	1 500	5 000
Capitaux propres autres que le capital	93 686	24 112	-50 027	399 274
Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	10	10	10	100
Valeur comptable des titres détenus brute	152	152	150	1 149 084
Valeur comptable des titres détenus nette	152	152	150	1 149 084
Prêts et avances consentis et non remboursés	0	0	0	0
Montant des cautions et avals donnés	152	0	0	0
Chiffre affaires hors taxes	143 144	108 162	163 401	468 198
Résultat	93 615	17 324	13 274	-132 482
Dividendes encaissés au cours de l'exercice	0	0	0	0
Observations	Néant	Néant	Néant	Néant

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE :

Depuis le 1^{er} juillet 2009, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales, Confortis, Bastide Franchise et Aérodom.

Les filiales verseront à la société mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elle était imposée séparément. A la clôture d'un exercice déficitaire, les filiales ne seront titulaires d'aucune créance sur la société mère.

INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES LIEES :

SOCIETE	OBJET	COMPTE	Charge/Produit
Confortis	Location-gérance	613210	3 444 999,96
	location Caen	613200	80 717,28
	Dépôt garantie	275000	13 250,00
	Intérêts bq	661500	37 558.82
Bastide Franchise	Intérêts bq	661500	1 907.73
S.I.B	prestations	622640	498 174
	Intérêts bq	661500	758.56

INFORMATIONS RELATIVES AUS PARTIES LIEES :

Il n'y a pas d'information à communiquer, les transactions effectuées n'ont pas un caractère significatif ; elles sont conclues aux conditions normales du marché.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général)

Designation de l'entreprise		BASTIDE LE CONFORT MED.		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations						
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virtements de poste à poste.					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	1	0	D8	2	D9	3
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	6 925 144	KE		KF	170 962	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	11 413 362	KM		KO	927 853
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	64 255 628	KS		KT	12 270 336
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements divers *		KV		KW		KX	
		Matériel de transport *		KY	121 447	KZ		LA	176 544
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 265 962	LC		LD	329 334
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	394 644	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III		LH	78 056 402	LO		LP	14 098 712	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations			8U	9 836 036	8V		8W	1 428 821	
Autres titres immobilisés			1P	302 415	1R		1S	385 865	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	1 774 125	1U		1V	1 992 295	
TOTAL IV			LQ	11 912 578	LR		LS	3 806 981	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	96 894 124	ØH		ØJ	18 076 655	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
		par virtements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	III	1	CØ	2	DØ	3	D7	4
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	7 096 106	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	12 341 216	MF	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	1 901 859	MK	74 624 105	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP	110 250	MQ	187 741	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	67 539	MT	2 527 757	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		IY		MZ		NA	394 644	NB	
Avances et acomptes		IC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG	2 079 649	NH	90 075 465	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	2 360	ØY	11 262 497	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B	522 678	2C	165 602	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 692 928	2F	2 073 492	2G	
	TOTAL IV		I3		IJ	2 217 967	IK	13 501 592	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	4 297 616	ØL	110 673 164	ØM	

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise		BASTIDE LE CONFORT MED.					Néant <input type="checkbox"/> *										
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice									
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		0		EI		0							
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		887 759		PF		87 249		PG		PH		975 008	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		PL		PL		PL		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PII		PO		PQ		PQ		PQ		PQ		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		PU		PU		PU		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		PY		PY		PY		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		QC		QC		QC		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG		QG		QG		QG		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		QK		QK		QK		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QO		QP		QP		QP		QP		QP	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		QT		QT		QT		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX		QX		QX		QX		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØI		ØP		ØQ		ØR		ØR		ØR		ØR		ØR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11
TOTAL I												
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
TOTAL II		11 922										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10
	Sur sol d'autrui	R7	RB	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
	Inst.géol., agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	15 550	T8	T9	T10	T11	T12	T13
Autres immobilisations corporelles	Inst.géol., agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11
	Matériel de transport	UB	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	4 736	W2	W3	W4	W5	W6
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	20 287	X7	X8	X9	X10	X11	X12
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NI			NO					
TOTAL IV												
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	11 922	NR	NS	NT	20 287	NU	NV	NW	NX	NY
Total général non versé (NP + NQ + NR)	NW		11 922	Total général dérogatoire (NS + NT + NU)	NY	20 287	Total général dérogatoire (NW + NY)	NZ				-8 365
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise		BASTIDE LE CONFORT MED.				Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglées en entées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art.237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	85 735	TM	11 922	TN	20 287	TO	77 370
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	85 735	11 922	20 287	77 370			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	247 967	4B	53 000	4C	20 000	4D	280 967
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	101 287	4Y	38 070	4Z	68 604	5A	70 753
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (I)	5V		5W	112 673	5X		5Y	112 673	
TOTAL II	5Z	349 254	203 743	88 604	464 393				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
	06		07		08		09		
	Sur stocks et en cours	6I	50 470	6P	2 915	6R		6S	53 386
	Sur comptes clients	6T	122 382	6U		6V		6W	122 382
Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III	7B	172 852	2 915		175 768				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	607 842	218 581	108 891	717 533				
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		203 743	UF	88 604			
		UG			UH				
		UJ		11 922	UK	20 287			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise :		BASTIDE LE CONFORT MED.				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	4 499	UM	0	UN	4 499	
	Prêts (1) (2)	UP	570 405	UR	53 774	US	516 630	
	Autres immobilisations financières	UT	1 503 087	UV	1 503 087	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	656 834		656 834			
	Autres créances clients	UX	17 348 536		17 348 536			
	Créance représentative de titres " (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie" (antérieurement constituée" UO	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY	153 767		153 767			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	106 877		106 877			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	83 016		83 016		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 333 117		1 333 117		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VII					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 209 713		1 209 713			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 188 087		4 188 087			
	Charges constatées d'avance	VS	1 617 364		1 617 364			
	TOTAUX		VT	28 775 307	VU	28 254 178	VV	521 129
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	28 157 761		9 491 115	17 790 521	876 125	
	à plus d'1 an à l'origine	VH	27 507		27 507			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	18 232 631		18 232 631			
Personnel et comptes rattachés		8C	2 396 954		2 396 954			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 777 659		1 777 659			
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 512 952		2 512 952			
	Obligations cautionnées	VX						
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	326 684		326 684			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	12 537		12 537			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 206 402		4 206 402			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie ^a		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	57 651 091	VZ	38 984 445	17 790 521	876 125	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	11 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	9 318 284	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.				

II - COMPTES CONSOLIDES

Les annuels consolidés du groupe Bastide le confort médical au 30 juin 2012 sont établis conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international *International Financial Reporting Standards*.

Ils présentent, en milliers d'euros :

- le bilan et le compte de résultat consolidés ;
- le tableau de variation des capitaux propres ;
- le tableau des flux de trésorerie ;
- l'annexe.

Ils sont établis comparativement au 30 juin 2011.

I – BILAN CONSOLIDE AU 30/06/2012

ACTIF (en milliers d'euros)	au 30/06/2012	au 30/06/2011
Autres Immobilisations incorporelles	2 607	2 451
Goodwill	14 528	13 531
Immobilisations corporelles	39 169	35 485
Actifs financiers non courants	2 294	1 852
Impôts différés	0	0
Total actifs non-courants	58 598	53 319
Stocks et en cours	15 722	15 151
Clients et comptes rattachés	19 059	15 845
Autres créances	5 011	5 865
Autres actifs courants	1 662	1 623
Equivalents de trésorerie	1 932	2 448
Trésorerie	2 236	2 145
Total actifs courants	45 622	43 077
Total des actifs destinés à être cédés	0	0
Total Actif	104 220	96 396

PASSIF (en milliers d'euros)**au 30/06/2012 au 30/06/2011**

Capital	3 303	3 303
Primes liées au capital	9 336	9 336
Actions propres	-166	-239
Autres réserves	0	0
Résultats accumulés	30 699	28 628

Total capitaux propres, part du groupe	43 172	41 028
---	---------------	---------------

Total intérêts minoritaires	121	243
------------------------------------	------------	------------

Total des capitaux propres	43 293	41 271
Emprunts et dettes financières (part à plus d'un an)	20 392	18 609
Avantages au personnel	102	132
Autres provisions	0	0
Impôts différés	605	557

Total passifs non-courants	21 099	19 298
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	11 156	10 506
Provisions (part à moins d'un an)	281	248
Fournisseurs et comptes rattachés	19 299	17 293
Autres dettes	9 092	7 780
Autres passifs courants		

Total passifs courants	39 828	35 827
Total passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	0	0

Total des passifs	60 927	55 125
--------------------------	---------------	---------------

Total Passif	104 220	96 396
---------------------	----------------	---------------

II – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE(en milliers d'euros)

	du 01/07/2011 au 30/06/2012	du 01/07/2010 au 30/06/2011
Chiffre d'affaires	122 593	109 131
Autres produits	980	1 783
Achats consommés	-45 535	-41 761
Charges externes	-25 607	-23 053
Charges de personnel	-31 608	-27 975
Impôts et taxes	-1 135	-1 025
Dotation aux amortissements	-11 943	-10 314
Dépréciations	1	-88
Autres charges	-99	-144
Résultat opérationnel courant	7 647	6 554
Autres produits et charges opérationnels		
Résultat opérationnel	7 647	6 554
Coût de l'endettement financier brut	-1 344	-1 067
Coût de l'endettement financier net	-1 344	-1 067
Autres produits et charges financiers	-30	52
Quote-part de résultat des mises en équivalence	0	0
Résultat avant impôt sur le résultat	6 273	5 539
Impôt sur le résultat	-2 695	-2 309
Résultat des activités poursuivies	3 578	3 230
Activités abandonnées		
Résultat des activités abandonnées	0	0
Résultat de l'exercice	3 578	3 230
Revenant		
aux actionnaires de la société	3 517	3 198
aux intérêts minoritaires	61	32
Résultat par action (en €) (*)	0,49	0,44
Résultat dilué par action (en €) (*)	0,49	0,44

(*)calculé au titre des différentes périodes sur le nombre d'actions existant au 30/06/2012, soit : 7 340 580

III -AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (Retraitements des éléments passés en capitaux propres)

en milliers d'euros	30/06/2012	30/06/2011
Résultat net consolidé	3 578	3 230
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	0	0
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	0	0
Différences de conversion	0	0
Autres	0	0
Autres éléments du résultat global (passés en capitaux propres et nets d'impôts)	0	0
Résultat global consolidé (1)	3 578	3 230
dont résultat global part des minoritaires	61	32
dont résultat global part du groupe	3 517	3 198

- (1) Le total requis par IAS 1 révisée : « Résultat Global consolidé » regroupe les charges et produits comptabilisés directement en résultat de la période et ceux comptabilisés directement en capitaux propres.

IV – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves groupe			Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
				Réserves de conversion	Autres réserves	Total				
Situation au 30 juin 2010	3 303	9 336	-175	0	0	0	26 765	39 229	0	39 229
Autres éléments du résultat global passés en capitaux propres (1)										
Résultat de la période							3 198	3 198	32	3 230
Résultat global consolidé	0	0	0	0	0	0	3 198	3 198	32	3 230
Dividendes versés							-800	-800		-800
Variations de périmètre								0	211	211
Variation autocontrôle			-64					-64		-64
Autres variations			0				-535	-535		-535
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	-64	0	0	0	-1 335	-1 399	211	-1 188
Situation au 30 juin 2011	3 303	9 336	-239	0	0	0	28 628	41 028	243	41 271
Autres éléments du résultat global passés en capitaux propres (1)										
Résultat de la période							3 517	3 517	61	3 578
Résultat global consolidé	0	0	0	0	0	0	3 517	3 517	61	3 578
Dividendes versés							-1 163	-1 163	-58	-1 221
Variations de périmètre							-365	-365	-125	-490
Variation autocontrôle			73					73		73
Autres variations			0				82	82		82
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	73	0	0	0	-1 446	-1 373	-183	-1 556
Situation au 30 juin 2012	3 303	9 336	-166	0	0	0	30 699	43 172	121	43 293

- (1) Conformément aux dispositions de la norme IAS 1 révisée, les charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres sont détaillés dans le tableau « autres éléments du résultat global » présenté ci-avant.

V – **TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**(en milliers d'euros)

	du 01/07/2011 au 30/06/2012	du 01/07/2010 au 30/06/2011
Résultat net consolidé	3 578	3 230
Elimination des amortissements et provisions	11 942	10 467
Elimination des résultats de cessions d'immobilisations	41	86
Elimination des variations des impôts différés	-9	-131
Elimination du retraitement des locations-financement	1 586	1 169
Elimination du retraitement de la cession de l'autocontrôle	96	0
Incidence de la variation du B.F.R.	-19	-350
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	17 215	14 471
Incidence des variations de périmètre	-1 247	-3 710
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-14 289	-13 399
Acquisition d'actifs financiers	-61	-59
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	82	57
Variation des prêts et avances consentis	-245	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-15 760	-17 111
Augmentation de capital	0	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres	73	-64
Emission d'emprunts	11 002	15 119
Remboursement d'emprunts	-11 006	-6 200
Dividendes versés	-1 163	-800
Redevances de locations financement versées	-1 833	-1 371
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-2 927	6 684
Variation de la trésorerie	-1 472	4 045
Trésorerie d'ouverture	3 875	-170
Trésorerie de clôture	2 403	3 875
Trésorerie brute	2 236	2 145
Equivalents de trésorerie	1 932	2 448
Découverts bancaires	-1 765	-718
Trésorerie de clôture	2 403	3 875

VI – **ANNEXE**

Le groupe Bastide Le Confort Médical commercialise une gamme complète de produits et de services pour une prise en charge globale des patients à domicile en matière de matériel (location et vente), d'assistance respiratoire et de perfusion-nutrition.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'union européenne et en application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le parlement européen les présents états financiers couvrant la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 ont été établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2012.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28/09/2012.

Les méthodes comptables sont identiques à celles de l'exercice précédent, les nouvelles normes adoptées depuis n'ayant pas eu d'incidence significative.

Les normes ou interprétations publiées au 30 juin 2012 mais non encore entrées en vigueur n'ont pas été appliquées par anticipation. Elles ne devraient pas avoir de conséquences significatives sur les comptes consolidés.

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux IFRS, la Direction du groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que des informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations concernent plus particulièrement les éléments suivants :

- Dépréciation des goodwill : cf § 2.2 et 3.2
- Passifs éventuels : cf § 3.23.

Note 1 – Faits significatifs au 30 juin 2012

Afin d'accroître son développement, le Groupe Bastide a acquis le capital social de plusieurs entités au cours de l'exercice.

La société Bastide le Confort Médical a pris des participations ou contrôle au cours de l'exercice clos le 30 juin 2012.

D'une part, elle a pris le contrôle de 51,33 % du capital social de la SARL AB2M qui a pour principale activité la distribution de produits médicaux à usage unique tels que les poches de stomathérapie, les sondes urinaires, les pansements de cicatrisation dans la région Ile de France

D'autre part, elle a pris, le 19 décembre 2011, 35 % du contrôle du capital social de la SAS MEDIKEA qui détient 100% de la SASU CENTRE DE STOMATHERAPIE. Il convient de rappeler que la SA Bastide le confort médical avait acquis 65 % du capital de la SAS MEDIKEA au cours d l'exercice précédent. Elle détient donc 100% du capital de MEDIKEA depuis le 19 décembre 2011.

Enfin, la SA Bastide le confort médical a pris, en date du 16 avril 2012, le contrôle de 100 % du capital social de la SARL MEDAVI NORD. Cette société avait développé une activité de franchise de l'enseigne dans la région de Cambrai.

La société mère entend céder cette participation à court terme en concluant un nouveau contrat de franchise

Lors de cet exercice, le groupe a continué à faire face à un changement tarifaire qui a ralenti la progression de l'activité liée à l'assistance respiratoire.

Il convient de souligner que les autres métiers du groupe sont en croissance. Ainsi l'exercice progresse par rapport à l'exercice précédent.

Les mesures d'optimisation des coûts de l'entreprise ont permis d'absorber une partie des charges induites par la mise en place de pôles spécialisés au niveau de la prestation respiratoire, nutrition/perfusion et des collectivités.

L'entreprise a continué à déployer et à renforcer sa force commerciale dans ces domaines en recrutant des collaborateurs commerciaux notamment dans des zones géographiques qui n'étaient pas encore couvertes.

L'investissement en dispositif médical a été soutenu par la prise de nouveaux marchés.

Au cours de cet exercice, la création de pôle de prestations s'est poursuivie : a été notamment créé le pôle d'activité de Chaponnay.

Des pôles collectivités ont été créés Saint-Badolph (Savoie) et Dijon (Côte d'or).

Bastide le confort médical a créé la société SB Formation en février 2012 qui n'a pas d'activité significative à ce jour.

Note 2 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1 – Principes de consolidation

Les comptes consolidés au 30 juin 2012 comprennent les états financiers de BASTIDE LE CONFORT MEDICAL et de ses filiales CONFORTIS, BASTIDE FRANCHISE, MEDIKEA, CENTRE DE STOMATHERAPIE, A à Z SANTE, AERODOM, SB FORMATION et d'AB2M. Les états financiers des filiales sont préparés pour le même exercice que la société mère en utilisant les mêmes méthodes comptables.

Celles-ci sont contrôlées de manière exclusive et consolidées par intégration globale. Cette méthode consiste à substituer au bilan à la juste valeur des titres de participation, la totalité des actifs et passifs des filiales et à incorporer dans le compte de résultat la totalité de leurs charges et produits en reconnaissant les droits des minoritaires dans les réserves et le résultat. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Toutes les opérations réciproques entre les trois sociétés et notamment celles donnant lieu à des marges ou des plus-values internes, ont été éliminées.

2.2 – Goodwill

Les acquisitions de filiales sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3R « Regroupement d'entreprises ». Les goodwill résultant de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part des capitaux propres après évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le groupe peut opter, acquisition par acquisition, pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle en date de l'acquisition, et non pas uniquement leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.

Les goodwill enregistrés résultent des regroupements d'entreprise opérés sur des filiales consolidées ainsi que des goodwill des sociétés acquises par BASTIDE LE CONFORT MEDICAL et fusionnées.

Conformément à la norme IFRS 3R le goodwill identifié lors d'une acquisition est susceptible de connaître des modifications rétrospectives durant une période de 12 mois à compter de la date de prise de contrôle.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », ils ne sont pas amortis, mais sont testés au minimum une fois par an pour détecter d'éventuelles pertes de valeur.

Pour les besoins de ces tests, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le groupe considère que chaque agence commerciale ou à défaut chaque filiale constitue une UGT, valorisée sur la base des flux nets de trésorerie

prévisionnels. Certaines valeurs d'actifs correspondent à plusieurs UGT, la société n'ayant pas affecté, à l'époque du regroupement, une valeur à chaque agence. Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT, ou d'un ensemble d'UGT, se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, la dépréciation correspondante est comptabilisée.

Les valeurs recouvrables des actifs pouvant conduire à identifier une dépréciation sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital incluant une prime de risque.

Les hypothèses retenues en termes de variation de chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

2.3 – Immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- des éléments amortissables, tels que : logiciels, droits d'exploitation, qui sont amortis sur 3 ans ;
- des bases clientèles qui sont amorties sur 10 ans ;
- des éléments non amortissables, droits au bail, qui font l'objet d'une évaluation régulière permettant, le cas échéant, la comptabilisation d'une dépréciation.

Les bases clientèles résultent de l'identification des actifs à la juste valeur des éléments acquis lors d'un regroupement d'entreprise. Elles sont estimées sur la base des flux différentiels futurs de trésorerie actualisés représentatifs de l'avantage économique attendu de cet actif au moment de l'acquisition. Leur dépréciation linéaire sur une durée de 10 ans est représentative de l'érosion naturelle dudit avantage économique, un test de dépréciation complémentaire utilisant des données prospectives pouvant amener à constater une dépréciation supplémentaire afin de ramener la valeur de l'actif à sa valeur d'utilité à la date de clôture.

Les frais de recherche et de développement, d'un montant non significatif, sont comptabilisées en charges, hormis les dépenses liées au développement de la franchise Bastide Le Confort Médical qui ont été immobilisées, pour un montant de 150K€ au titre de l'exercice clos le 30/06/2008, et sont amorties sur 4 ans.

2.4 – Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et dépréciations comptabilisées et n'ont pas fait l'objet de réévaluations en juste valeur.

Principales durées d'utilisation retenues par type d'immobilisations :

- constructions	20 ans
- agencements des constructions	5 à 10 ans
- matériel et outillage	6 à 8 ans
- installations générales	5 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel et mobilier de bureau	5 ans

La durée d'utilité est revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant sont comptabilisés de manière prospective. Les dépréciations sont calculées selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation susmentionnées.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Contrats de location - financement

Le groupe applique les critères de la norme IAS 17. Ainsi, les contrats de location-financement qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur sont capitalisés et amortis sur les durées exposées ci-dessus. La dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée dans l'annexe.

Les locations simples sont comptabilisées en charges externes et présentées dans les engagements hors bilan.

2.5 - Autres Actifs financiers

Il s'agit principalement de prêts et de dépôts et cautionnements, ainsi que, très accessoirement, de titres de sociétés non consolidées. Ils sont présentés en actifs non courants.

Les prêts accordés, qui ont des échéances comprises entre 7 et 20 ans, n'ont pas fait l'objet d'une actualisation de leur nominal, l'impact étant non significatif.

L'ensemble des autres actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un risque de perte de valeur.

2.6 – Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Aucune marchandise vendue ne subit de transformation de la part du groupe.
Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, les dépréciations correspondantes sont comptabilisées.

2.7 – Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsqu'un risque de non-recouvrement existe, une dépréciation est pratiquée, basée sur l'ancienneté de la créance et sur la qualité du débiteur (tiers payant ou non).

2.8 – Autres débiteurs et autres actifs courants

Ils sont évalués à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations éventuelles tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

2.9 – Opérations en devises

Elles sont peu importantes et sont valorisées pour leur contre-valeur en euros à la date du règlement.

Les dettes en devises sont, le cas échéant, valorisées au cours de fin d'exercice.

2.10 – Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère détenues par elle-même sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

2.11 – Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôts qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Le poste provision est réparti en « provisions non courantes » et « provisions courantes ».

Les provisions non courantes comprennent les engagements envers le personnel au titre des indemnités de fin de carrière. L'entreprise effectue une évaluation totale de ses engagements.

Cette provision correspond aux droits acquis par l'ensemble du personnel salarié selon la convention collective en vigueur. Elle est calculée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées, conforme à la norme IAS 19. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La méthode d'évaluation retenue est fondée sur des statistiques et hypothèses suivantes :

- une rotation moyenne du personnel forte qui a été ajustée en fonction du turnover effectivement constaté
- la table de mortalité Insee 2011
- l'indemnité de départ volontaire conformément à la convention collective applicable et qui représente 50 % de l'indemnité de licenciement
- le taux de charges sociales de 36.50 %
- un taux d'actualisation de 3.38 %

Les provisions courantes, liées au cycle normal d'exploitation du métier du groupe, comprennent pour l'essentiel les provisions pour restructuration, contentieux et risques divers. Ces risques sont appréciés en fonction de situations factuelles et ne devraient pas présenter d'incertitudes majeures susceptibles d'entraîner des ajustements significatifs lors des exercices ultérieurs.

2.12 – Impôts différés

Les impositions différées sont constituées, selon la méthode du report variable, pour les différences constatées entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf quand le passif d'impôt différé résulte de l'amortissement non déductible fiscalement d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable
- Pour les différences temporelles taxables à des participations dans les filiales, entreprises associés et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- Pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Au bilan, le groupe compense les actifs et les passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts concernés, si ceux-ci relèvent d'une même autorité de taxation et si les dates d'échéance sont proches.

Les impositions différées sont présentées en actifs et passifs non courants.

Le groupe a considéré que la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12. Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat conduit à comptabiliser en contrepartie une dette d'impôt différée relative aux différences temporelles.

2.13 – Dettes financières

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

La part à plus d'un an figure en passif non courant.

2.14 – Autres Dettes et passifs courants

Les dettes courantes sont évaluées à leur valeur nominale représentative de la sortie de ressources attendue lors de l'exécution de l'obligation.

Les dettes résultant d'une obligation d'achat d'actions (dérivé financier) ont fait l'objet d'une évaluation et d'une présentation répondant aux normes IAS 32 et 39.

- L'estimation du montant actuel du dérivé est effectuée par application d'un modèle binomial permettant d'estimer le montant de la valeur actuelle de réalisation à la date de l'exercice. Ce modèle dont l'évaluation du sous-jacent découle des accords conclus entre cessionnaires et cédants repose sur des projections de résultats futurs dont l'évaluation a été effectuée de façon raisonnable et prudente.
- Le dérivé d'obligation d'achat fait l'objet d'un enregistrement en autres dettes en contrepartie des capitaux propres. L'exercice ultérieur de l'obligation d'achat affectera les intérêts des minoritaires, la différence éventuelle entre le prix versé et l'évaluation du dérivé lors de sa dernière estimation étant enregistré en capitaux propres.

2.15 – Compte de résultat

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété des produits.

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels qui peuvent comprendre les coûts de restructuration, les pertes de valeur d'actifs (dont les goodwill) et les litiges et événements très inhabituels,
- des produits et charges financiers,
- des impôts sur les résultats (dont la CVAE).

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, augmenté de toutes les actions potentiellement dilutives.

2.16- Gestion des risques financiers

Le groupe a identifié les principaux risques financiers afférents à son activité :

- concernant les risques de crédit et de liquidité, le Groupe, notamment grâce à la qualité de son portefeuille clients, négocie annuellement, dans le cadre de son budget, l'ensemble de ses besoins à court et moyen terme. Compte tenu de la structure de son bilan et de l'échéance de ses dettes, le Groupe n'anticipe pas de problème de liquidités.
- concernant les risques de taux, le Groupe gère ses risques de taux à l'aide d'instruments dérivés (cf 3.9) et n'est en aucun cas en risque spéculatif.

Note 3 – Compléments d'informations relatifs aux états financiers

3.1 – Périmètre de consolidation

<i>Sociétés</i>	<i>Siège social</i>	<i>Siret</i>	<i>% Contrôle</i>	<i>% d'intérêt</i>
SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	305 635 039 001 94	Société Mère	Société Mère
SAS CONFORTIS	52 rue Bernard 93000 Bobigny	342 086 915 002 59	100%	100%
SAS BASTIDE FRANCHISE	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	498 615 640 000 14	100%	100%
SAS A à Z Santé	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	450 367 297 000 22	100%	100%
SAS MEDIKEA	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	522 530 104 000 28	100%	100%
SAS CENTRE DE STOMATHERAPIE	157 Bd. De Suisse 31200 Toulouse	312 367 824 000 66	100%	100%
SARL AB2M	39 Rue Jean Jaures 78 190 Trappes	451 224 943 000 14	51.33%	51.33%
SAS AERODOM	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	530 497 023 000 16	100%	100%
SB FORMATION	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	750 541 748 000 17	100%	100%

Ces sociétés sont de nationalité française et sont intégrées globalement.

La société Medavi Nord détenue à 100% n'a pas été consolidée du fait de son caractère non significatif.

3.2 – Goodwill

Tableau de variation	Nb agences	30/06/11	Accroissement	Diminution	30/06/12
Lhomme Rabier	1	320			320
Escande	1	331			331
Aerodom	2	710			710
Médical Chaubet	1	554			554
Médico Savoie	1	54			54
Hygiène Service	2	297			297
SPM	1	124			124
Sète	1	11			11
Médical Guiraud	2	472			472
Tours	1	95			95
Sésame	1	146			146
Confortis	17	5 937			5 937
Medical Home Santé	1	776			776
Novem	1	94			94
Centre Stomatherapie / Medikea	1	1 254			1 254
A à Z Santé	1	2 356			2 356
AB2M	1		997		997
Total	36	13 531	997	0	14 528

Toutes les sociétés identifiées ont fait l'objet de fusion-absorption par la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL depuis leur acquisition à l'exception de :

- CONFORTIS ;
- A à Z Santé ;

- Centre de Stomathérapie et MEDIKEA ;
- AB2M ;
- SB FORMATION.

Le Groupe a retenu la méthode d'évaluation et de comptabilisation du Goodwill complet lors de l'acquisition de la société AB2M en octobre 2011.

Les titres de la société « MEDIKEA » ont été acquis par la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL à hauteur de 65% en octobre 2010, les 35% restants ayant été acquis le décembre 2011.

Hypothèse retenue pour le test de valeur :

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>
Taux d'actualisation	15.5 %	12 %

3.3 – Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Tableau de variation	30/06/11	Acquisitions	Cessions	Périmètre	30/06/2012
Logiciels	904	173		3	1 080
Frais de développement	150				150
Droits au bail	1 047				1 047
Honoraires baux commerciaux	218				218
Bases clientèle	1 200			221	1 421
En cours	0				0
Total	3 519	173	0	224	3 916

Amortissements / Provisions

Tableau de variation	30/06/11	Augmentation	Diminution	Périmètre	30/06/2012
Logiciels	843	64		3	910
Frais de développement	140	12			152
Droits au bail	53	25			78
Bases clientèle	32	136			168
Honoraires baux commerciaux	0				0
Total	1 068	237	0	3	1 308

3.4 – Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Tableau de variation	30/06/11	Augmentation	Diminution	Périmètre	30/06/2012
Terrain	70				70
<i>dont retraitement loc-financements</i>	70				70
Agencements, Aménagements, Inst.	12 162	928			13 090
<i>dont retraitement loc-financements</i>	200				200
Installations techniques et outillage	66 179	12 263	2 011		76 431
<i>dont retraitement loc-financements</i>	1 142		132		1 010
Autres immobilisations	6 809	1 912	1 119	18	7 620
<i>dont retraitement loc-financements</i>	4 345	1 389	936		4 798
Immobilisations en cours	0	402			402
Total	85 220	15 505	3 130	18	97 613

Amortissements / Provisions

Tableau de variation	30/06/11	Augmentation	Diminution	Périmètre	30/06/2012
Agencements, Aménagements, Inst.	8 658	898			9 556
<i>dont retraitement loc-financements</i>	172	10			182
Installations techniques et outillage	37 172	9 086	1 980		44 278
<i>dont retraitement loc-financements</i>	1 106	36	132		1 010
Autres immobilisations	3 905	1 721	1 032	14	4 608
<i>dont retraitement loc-financements</i>	1 726	1 540	936		2 330
Total	49 735	11 705	3 012	14	58 442

3.5 – Autres Actifs financiers

	30/06/2012	30/06/2011
Titres de participation et créances rattachées	10	15
Prêts divers	572	541
Dépôts de garantie	1 712	1 296
Valeurs nettes	2 294	1 852

3.6 – Etat des échéances des actifs courants

	30/06/2012	30/06/2011
Créances clients brutes	19 182	15 968
Dépréciation	-123	-123
Créances clients nettes	19 059	15 845
Créances fournisseurs	2 009	3 068
Créances sociales	217	214
Créances fiscales	1 507	1 231
Créances diverses	1 278	1 352
Autres créances	5 011	5 865
Autres actifs courants	1 662	1 623

La rubrique des autres actifs courants recouvre exclusivement les charges constatées d'avance. Toutes ces créances sont à échéance à moins d'un an.

3.7– Capitaux propres

Le capital social est inchangé au 30 juin 2012 à 3.303.261 euros. Il est composé de 7.340.580 actions de 0,45 euros de valeur nominal.

Date	Nature de l'opération	Montant de l'opération (brut)	Primé d'émission	Montant cumulé du capital	Valeur nominale des actions	Nombre d'actions cumulées
01/07/2008				3 303 261	0,45	7 340 580
30/06/2009				3 303 261	0,45	7 340 580
30/06/2010				3 303 261	0,45	7 340 580
30/06/2011				3 303 261	0,45	7 340 580
30/06/2012				3 303 261	0,45	7 340 580

Le capital est détenu par le fondateur du groupe et sa famille à hauteur de 49,29% via la holding familiale Société d'Investissement Bastide, 3 722 580 actions étant en circulation sur l'Eurolist Compartiment C.

Afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres Bastide Le Confort Médical, un contrat de liquidité animé par Gilbert Dupont a été mis en place au niveau de la société.

3.8– Paiement sur la base d'actions

La société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL a décidé d'une attribution gratuite d'actions lors de son Conseil d'Administration du 7 novembre 2011. Cette attribution portant sur 49 436 actions visées est conditionnée à la présence des bénéficiaires devant occuper un poste de direction au terme de la période d'acquisition des droits s'achevant le 7 novembre 2013.

Cette attribution a été évaluée et comptabilisée conformément à IFRS 2. Elle résulte sur la période close au 30/06/2012 en une charge de 96 K€ trouvant sa contrepartie dans les dettes.

3.9– Actions d'autocontrôle

La société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL détient 15 597 de ses propres actions au 30 juin 2012, pour une valeur d'acquisition de 109 K€, soit une valeur unitaire de 6,99 euros.

Le cours de clôture de l'action au 30 juin 2012 s'élevait à 7,55 euros.

3.10 – Emprunts

Les dettes financières sont ventilées en passifs courants pour leur partie à moins d'un an et en passifs non courants pour le solde.

Courants (échéance à moins d'un an)

	30/06/2012	30/06/2011
Emprunts	7 921	8 455
Emprunts sur retraitement des locations financement	1 470	1 333
Concours bancaires	1 765	718
Total	11 156	10 506

Non courants (échéance à plus d'un an)

	30/06/2012	30/06/2011
Emprunts	19 285	17 198
Emprunts sur retraitement des locations financement	1 105	1 411
Total	20 390	18 609

Au 30 juin 2012, le capital restant dû sur les emprunts bancaires se répartit de la façon suivante :

- Taux Fixe : 75.53% (VS 66.54% au 30 juin 2011)
- Taux Variable Swapé : 16.67% (VS 16.46% au 30 juin 2011)
- Taux Variable capé : 7.80% (VS 11.78% au 30 juin 2011)
- Taux variable (Emprunt CT – de 1 an) : 0% (VS 5.22% au 30 juin 2011)

Les emprunts souscrits ne comportent pas de clause de covenant bancaire. Le tableau suivant présente les échéances contractuelles résiduelles sur l'endettement financier net :

Échéances en K€	Total	Avant le 30/06/2013	Avant le 30/06/2014	Avant le 30/06/2015	Avant le 30/06/2016	Avant le 30/06/2017	Au-delà de juin 2017
Emprunts	27 208	7 921	7 155	5 446	3 616	2 166	902
Emprunts (retraitement loc-Financements)	2 575	1 470	868	237			
Découverts bancaires	1 765	1 765					
Total dettes financières	31 548	11 156	8 023	5 683	3 616	2 166	902
Disponibilités et équivalents	4 168	4 168					
Endettement net	27 380	6 988	8 023	5 683	3 616	2 166	902

3.11 – Provisions pour risques et charges

Les provisions sont ventilées en passifs courants et passifs non courants.

	30/06/11	Dotations	Reprises provisions utilisées	Reprises provisions non utilisées	Périmètre	30/06/12
Passifs non courants -Indemnités fin de carrière	132	41	74		3	102
Passifs courants -Contentieux divers	248	166	133			281
Total	380	207	207	0	3	383

Le poste des passifs courants concerne pour 225 K€ une provision pour redressement fiscal (cf 3.22).

3.12 – Provisions pour dépréciations d'actifs

	30/06/11	Dotations	Reprises provisions utilisées	Reprises provisions non utilisées	Périmètre	30/06/12
Autres immobilisations financières	0					0
Stocks marchandises	53					53
Créances clients	123					123
Total	176	0	0	0	0	176

3.13 – Etat des échéances des autres passifs courants

	30/06/2012	30/06/2011
Dettes fournisseurs	19 299	17 293
Dettes fiscales et sociales	7 556	7 051
Dettes diverses	1 536	729
Autres dettes	9 092	7 780

Cette dernière rubrique recouvre, notamment, les produits constatés d'avance ainsi que les dettes relatives à la comptabilisation des dérivés.

Toutes ces dettes sont à échéance à moins d'un an à l'exception du dérivé relatif à l'obligation d'achat des titres AB2M figurant pour 807 K€ dans le poste des autres dettes et dont l'exercice est possible à tout moment à l'initiative du cédant ou de l'acquéreur entre le 15 mars 2014 et le 30 avril 2014.

3.14– Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires est presque exclusivement réalisé en France. Il est net des remises accordées.

	du 01/07/11	au	du 01/07/10	
	30/06/12		au 30/06/11	
Ventes	66 066		60 845	
<i>dont export</i>		284		154
Prestations	56 527		48 286	
Total	122 593		109 131	

La ventilation par secteur opérationnel est la suivante :

	du 01/07/11	au	du 01/07/10	
	30/06/12		au 30/06/11	
Respiratoire		21 082		17 868
Nutrition-Perfusion		25 794		21 869
MAD		75 717		69 394
Divers				
Total	122 593		109 131	

3.15- Autres produits

	30/06/2012	30/06/2011
Reprises sur provisions	57	147
Transfert de charges	923	1 185
Divers	0	451
Total	980	1 783

3.16 - Coût de l'endettement financier

	30/06/2012	30/06/2011
Intérêts sur emprunts	817	531
Intérêts sur location financement	476	522
Divers	51	206
Total	1 344	1 067

3.17 – Charge d'impôts

Les impôts sur les résultats se répartissent en :

	30/06/2012	30/06/2011
Impôts exigibles	2 704	2 432
Impôts différés	-9	-123
Total	2 695	2 309

Preuve d'impôts

	30/06/2012	30/06/2011
Résultat avant impôt	6 273	5 539
Taux d'impôt	34,33%	34,33%
Impôt théorique	2 154	1 902
Différences permanentes	64	46
Utilisation de déficits reportables	46	0
Incidence de la CVAE	769	635
Incidence d'impôt différé CVAE	-61	-62
Divers	-277	-212
Impôt effectif	2 695	2 309

Evolution des impôts différés au bilan consolidé :

	30/06/2012	30/06/2011
Impôt différé actif	0	0
Impôt différé passif	605	557
<i>dont CVAE</i>	<i>153</i>	<i>214</i>

3.18 – Rémunération des mandataires sociaux

Le total des rémunérations versées directement ou indirectement aux mandataires sociaux s'établit à 373 K€ au titre de la période close le 30 juin 2012 ; il s'établissait à 284K€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011

3.19 – Effectifs Groupe

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>
<i>SA Bastide LCM</i>		
<i>Cadres</i>	<i>118</i>	<i>113</i>
<i>Employés</i>	<i>838</i>	<i>788</i>
	<hr/>	<hr/>
	<i>956</i>	<i>901</i>
<i>Groupe BLCM</i>		
- Cadres	130	116
- Employés	866	796
	<hr/>	<hr/>
	996	912

3.20– Engagements financiers hors bilan

Obligations contractuelles	Montant brut	A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + 5 ans
Dettes à moyen terme				
- Etablissement de Crédit	4 348	464	3 206	678
- Dettes financières				
- Ret. Loc-Financements				
Contrats de location simple (baux commerciaux)	9 042	4 796	4 246	
Obligations d'achats irrévocables				
Autres obligations à long terme				

3.21– Information sectorielle

La norme IFRS 8 concernant les secteurs opérationnels, remplaçant la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle, impose de présenter une information issue des reporting internes.

De ce fait, le Groupe diffuse une information, présentée en note 3.14 en phase avec les reporting internes qui détaille le chiffre d'affaires par nature et activités. L'analyse des agrégats de rentabilité (tel que résultat opérationnel courant et résultat opérationnel) est réalisée globalement.

En outre, l'information au plan géographique n'est pas représentative.

3.22– Information sur les parties liées

Les transactions entre la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL et ses filiales CONFORTIS, BASTIDE FRANCHISE, Centre de Stomathérapie, A à Z Santé, MEDIKEA, AERODOM et AB2M ont été éliminées en consolidation et ne sont donc pas présentées dans cette note. Les transactions avec les parties liées concernent les opérations réalisées avec des sociétés contrôlées par les dirigeants de BASTIDE LE CONFORT MEDICAL.

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>
SCI BASTIDE 1 loyers magasin Valence	72	69
SCI BASTIDE 2 loyers siège social 1	130	130
SCI BASTIDE 3 loyers siège social 2	101	101
SCI BASTIDE 4 loyers magasin Nîmes	144	144
SCI BASTIDE Gallargues loyers plateforme logistique	330	330
SCI BASTIDE Orange – Locaux Orange	37	24
SCI BASTIDE VILLABE – Locaux Villabé	146	144
SCI BASTIDE CHAPONNAY – Locaux Chaponnay	37	0
SCI Toulouse Harmonies – Locaux Toulouse	43	0
SCI BASTIDE CHATEAUROUX – Locaux Chateauroux	14	0
SA SIB Société mère de BASTIDE LE CONFORT MEDICAL redevances holding	498	432

3.23– Passifs éventuels

Le groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal dont il a accepté une partie des redressements

Il conteste une autre partie du redressement qui porte sur la taxe sur la valeur ajoutée.

Le tribunal administratif de Nîmes a condamné fin février 2012 en 1ère instance la société Bastide à payer la somme de 961 K€, qui se décompose comme suit :

- Principal : 716 K€
- Pénalités et intérêts de retard : 245 K€.

Compte tenu de l'appel formulé par Bastide et après avoir recueilli l'avis de son conseil spécialisé, aucune provision n'est comptabilisée au titre du principal (une provision couvre les pénalités et intérêts de retard). Afin de figer les intérêts de retard, le principal a fait l'objet d'un paiement total (figurant déjà dans les comptes 30 juin 2011) et les intérêts et pénalités font l'objet d'un échelonnement jusqu'à fin décembre 2012. A la clôture, le montant comptabilisé à ce titre dans les créances fiscales s'élève à 751 K€

Un litige relatif au paiement par un fournisseur de remises de fin d'année et de coopérations commerciales figurant en créances pour un montant de 900 K€ HT a pris naissance au cours de l'exercice. Un jugement de 1ère instance favorable à la société Bastide a été rendu le 18 septembre 2012 confirmant le montant de la créance sur ce fournisseur.

3.24 – Informations relatives à l'effet au bilan de la variation du périmètre et incidence sur les agrégats de résultat

AB2M

Chiffre d'affaires	1 783
Résultat Net	124

La société concernée a été intégrée dans le périmètre avec effet au 30 septembre 2011.

Ses résultats ont été intégrés, conformément aux méthodes exposées dans la première partie de ce document depuis leur date d'intégration jusqu'à la date de clôture des présents états financiers.

Effets au bilan de la variation du périmètre lors de la prise de participation :

AB2M	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif net immobilisé	4	1 222
Goodwill	0	997
Immobilisations corporelles	4	4
Immobilisations incorporelles	0	221
Besoin en fonds de roulement	27	105
Endettement net	-122	-122
Part des minoritaires		118
Part du Goodwill complet affecté au Groupe		416
Coût du regroupement		705

3.25–Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'influer sur les comptes du groupe de manière significative n'est intervenu depuis la date de clôture de la période.

III. — LE RAPPORT DE GESTION

PREMIERE PARTIE :

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 JUIN 2012**

I - ACTIVITÉ ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

1.1 - Comptes sociaux Bastide, le Confort Médical

Notre chiffre d'affaires a progressé au cours des trois derniers exercices comme suit :

- 99.702.619 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2010,
- 106.167.841 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2011,
- 115.425.133 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2012,

soit une augmentation de 8,72 % sur les 12 derniers mois.

Le chiffre d'affaires moyen mensuel s'établit respectivement à 9 618 320 € contre 8 847 320 € pour l'exercice clos le 30 juin 2011.

L'activité de location a progressé de 14,25 %, l'activité de vente de 4,11 %. La location représente 47,74 % du Chiffre d'affaires hors taxes, et les ventes 52,26 %.

L'activité tiers payant représente 43.80 % du chiffre d'affaires hors taxes, et l'activité hors tiers payant, 56.20%.

Le coefficient de marge brute est passé de 62,49 % pour l'exercice clos le 30 juin 2011 à 63,83 % pour l'exercice clos le 30 juin 2012.

Le résultat d'exploitation est en progression, il était de 1 889 756 € pour l'exercice clos le 30 juin 2011, il est de 2 215 364 € pour l'exercice clos le 30 juin 2012

La charge financière est en baisse de 52,30 % passant de 581 770 € pour l'exercice clos le 30 juin 2011 à 886 055 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

Les produits financiers s'élèvent à 2 365 009 €.

Au titre du résultat exceptionnel, il est à noter un déficit de 88 660 €.

Aucune participation n'est due au titre de cet exercice.

Pour cet exercice, il ressort un montant de charges de 88 927 € au titre des dépenses visées par l'article 39-4 du code général des impôts.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 444 355 € pour l'exercice contre 539 759 € pour l'exercice précédent, c'est un bénéfice net de 3 161 303 € qui a été réalisé pour l'exercice clos au 30 juin 2012, contre 6 453 846 € pour l'exercice précédent.

1.2 - Situation de la SASU CONFORTIS :

La S.A. Bastide le Confort Médical détient 100% du capital social de cette société.

Depuis avril 2006, la société a développé une activité d'exportation de vente de dispositifs médicaux. Elle a également développé une activité à l'importation d'achat de dispositifs médicaux.

A ce titre, il avait été conclu une convention de vente et d'achat de dispositifs médicaux avec la société Bastide le Confort Médical.

Le chiffre d'affaires de cet exercice s'établit à 3 809 477 € H.T.

Il est constitué par :

- La location gérance pour 3 444 999 € H.T.
- La vente de marchandises pour 0 € H.T.
- Les ventes à l'export 283 759 € H.T.
- Location du local commercial (Caen) 80 717 € HT.

Pour rappel, voici le chiffre d'affaires des trois derniers exercices

- 3 846 513 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2009,
- 3 586 592 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2010.

- 3 623 304 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2011,

Les facturations de location gérance et de prestations inter-groupe s'élèvent à 3 444 999 € H.T. sur cet exercice. Ce chiffre est identique à celui de l'exercice précédent.

Les ventes s'élèvent à 283 759 € H.T dont l'intégralité à l'exportation. Pour l'exercice précédent, les ventes de marchandises s'étaient élevées à 124 856 € H.T., le tout à l'exportation.

Son résultat d'exploitation était de 3 429 837 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011, il atteint 3 451 807 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

Les charges financières ont représenté 31 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011. Elles sont d'un montant de - 3 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

Au titre du résultat exceptionnel, il est à noter un résultat nul comme pour l'exercice précédent.

Cette filiale a réalisé pour l'exercice clos au 30 juin 2012 un bénéfice net de 2 312 983 €, contre 2290 755 € pour l'exercice précédent.

Le contrat de location gérance existant s'est poursuivi entre la société Confortis et Bastide le confort médical.

La société est propriétaire d'un local situé à Saint Contest (Manche) au Clos Barbey d'une surface de 1.070 m² sur un terrain de 2.689 m². Ce local est donné à bail commercial à la SA Bastide le confort médical depuis le 1^{er} novembre 2009.

1.3 – Situation de la SASU BASTIDE FRANCHISE

La S.A. Bastide le confort médical détient 100% du capital social de cette société.

Son chiffre d'affaires pour cet exercice a été de 350 429 € HT contre 225 801 € HT pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est de 98 071 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012 contre un bénéfice de 96 500 € pour l'exercice clos le 30 juin 2011.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 33 327 € pour l'exercice, c'est un résultat bénéficiaire de 66 652 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012 contre un bénéfice de 65 629 € pour l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice, de nouvelles Franchises ont ouvert à Aurillac (février 2012), Arras et Castres (juin 2012).

Il convient également de mentionner l'arrêt du contrat de franchise qui liait la SARL « Aide à l'Autonomie » sur la commune d'Argenteuil à BASTIDE FRANCHISE.

1.4 – Situation de la SAS MEDIKEA

La société Bastide le confort médical a acquis en décembre 2011, 35 % du capital de la SAS MEDIKEA. Il est rappelé que la société Bastide le Confort médical avait déjà acquis 65 % du capital en octobre 2010.

Elle est donc filiale à 100% de la SA Bastide le confort médical.

Cette société a développé son activité, à travers sa filiale détenue à 100%, la SASU CENTRE DE STOMATHERAPIE qui dispose d'une agence à Toulouse, (transférée en mai 2011 du 85, allée Charles de Fitte au 157 rue des Suisses).

Ce partenariat vise à renforcer les activités du groupe dans le domaine de la stomathérapie en région Midi Pyrénées.

Le groupe Bastide entend développer cette activité au niveau national.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 468 198 € H.T.

Il est constitué par :

- La vente de marchandises pour 1 494 € HT.
- Les prestations de services 466 704 € H.T.

Pour rappel, le chiffre d'affaires est celui réalisé sur la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (harmonisation des exercices comptables et fiscaux du groupe).

Son résultat d'exploitation est de -148 107 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

Le résultat financier s'élève à -46 089 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

Au titre du résultat exceptionnel, il est à noter un résultat déficitaire de 4 481 €.

Cette filiale a réalisé pour l'exercice clos au 30 juin 2012 un déficit de 132 482 €.

Sa filiale détenue à 100%, la SASU CENTRE DE STOMATHERAPIE a, quant à elle, réalisé un chiffre d'affaires pour cet exercice de 3 589 630 € HT. Il concerne une activité de douze mois, du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

Le résultat d'exploitation est de 369 049 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 124 792 € pour l'exercice, la SASU CENTRE DE STOMATHERAPIE a réalisé un résultat bénéficiaire de 249 234 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

1.5 – Situation de la SASU A à Z SANTE

Intégrée au Groupe depuis l'exercice clos au 30 juin 2011, cette société a développé son activité dans le domaine de l'assistance respiratoire et dispose d'une agence à Dunkerque (Nord).

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 1 782 823 € H.T. pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

Pour rappel, le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice précédent était de 1.318.568 € H.T. (du 1^{er} octobre 2010 au 30 juin 2011).

Le résultat d'exploitation est de 472 724 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

Le résultat financier s'élève à 20 341 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

Au titre du résultat exceptionnel, il est à noter un résultat déficitaire de 1 135 €.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 165 709 € pour l'exercice, c'est un résultat bénéficiaire de 326 221 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

1.6 - Situation de la SARL AB2M

La société Bastide le confort médical a pris une participation dans cette société en date du 07 octobre 2011 portant sur 51,33 % du capital social.

Cette société a pour activité la prestation de services liée à la stomathérapie et est basée en Ile de France.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 2 071 697 € H.T.

Pour rappel, le chiffre d'affaires réalisé sur la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 s'élevait à 1 962 407 euros.

Le résultat d'exploitation est de 220 717 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Le résultat financier s'élève à 741 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Au titre du résultat exceptionnel, il est à noter un résultat déficitaire de 53 317 €.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 49 049 € pour l'exercice, c'est un résultat bénéficiaire de 119 092 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

1.7 - Situation de la SASU AERODOM

La société AERODOM a été créée en février 2011.

Son capital social est détenu en totalité par Bastide le confort médical.

Cette société est susceptible d'accueillir à terme de nouvelles activités créées par le Groupe Bastide le confort médical. Elle n'a pas, pour le moment, développé d'activité.

Son chiffre d'affaires est donc nul au 30 juin 2012.

Le résultat d'exploitation est de - 2 644 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

L'exercice se solde par un déficit de 2 644 € au 30 juin 2012.

1.8 – Situation de la SASU SB Formation

La société SB FORMATION a été créée en février 2012.

Son capital social est détenu en totalité par Bastide le confort médical

Cette société est destinée à dispenser de la formation interne et externe.

Son chiffre d'affaires est donc nul au 30 juin 2012.

Son activité n'est donc pas significative à ce jour.

Le résultat d'exploitation est de - 952 € pour l'exercice clos au 30 juin 2012.

L'exercice se solde par un déficit de 952 € au 30 juin 2012.

1.9 – Situation de la SARL MEDAVI NORD

La société MEDAVI NORD a fait l'objet d'une prise de participation en avril 2012.

Son capital est détenue intégralement par la SA Bastide le confort médical.

Cette société développe l'activité de produits de santé et de prestations de services à domicile dans la région de Cambrai.

La société mère entend céder cette participation à court terme en concluant un nouveau contrat de franchise

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 125 543 € H.T.

Pour rappel, le chiffre d'affaires réalisé l'exercice précédent s'élevait à 129 144 euros.

Le résultat d'exploitation est de – 89 688 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Le résultat financier s'élève à – 6 504 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Au titre du résultat exceptionnel, il est à noter un résultat déficitaire de 826 €.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices nul pour l'exercice, c'est un résultat déficitaire de 97 018 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2011

1.10 - Situation de la S.C.I. Bastide 2:

Cette société créée le 1er Avril 1997 a pour objet la location d'un bâtiment situé à Caissargues, qui abrite actuellement le siège social de la SA Bastide le confort médical.

La S.A. Bastide le confort médical détient 10% du capital social de cette société.

Le loyer s'élève à 143 144 € HTVA pour l'année 2011, et l'exercice se solde par un bénéfice de 93 615 €.

La SCI BASTIDE 2 a décidé de lever l'option du contrat de crédit bail en vue d'acquérir un terrain et un bâtiment situé à Caissargues (Gard) qui accueille une partie du siège social de la société.

Elle est devenue propriétaire de ce bien immobilier depuis le 30 décembre 2009.

Ce local était précédemment donné à bail commercial à la SA Bastide le confort médical et ce bail commercial s'est poursuivi.

1.11 - Situation de la S.C.I. Bastide 3 :

La S.A. Bastide le confort médical détient 10% du capital social de cette société.

Cette société créée le 16 juin 2000 a pour objet la location d'un bâtiment situé à Caissargues, contigu au premier bâtiment, siège social de la SA Bastide le confort médical.

Le loyer s'élève à 108 162 € HTVA pour l'année 2011, et l'exercice se solde par un bénéfice de 17 324 €.

1.12 – Situation de la S.C.I. Bastide 4

La S.A. Bastide le confort médical détient 10% du capital social de cette société.

Cette société créée le 28 juillet 2004 a pour objet la location d'un bâtiment situé à Nîmes, accueillant l'agence nîmoise de la SA Bastide le confort médical.

Le loyer s'élève à 163 401 € HTVA pour l'année 2011, et l'exercice se solde par un bénéfice de 13 274 €.

1.13 - Comptes consolidés de la SA Bastide le confort médical :

Les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des bilans de la SA Bastide le confort médical, de la SASU CONFORTIS, de la SASU BASTIDE FRANCHISE, de la SASU AERODOM, ainsi que les filiales, la SAS MEDIKEA, sa fille la SASU CENTRE DE STOMATHERAPIE, la SASU A à Z SANTE, la SARL AB2M sur 9 mois et la SASU SB Formation.

Les sociétés ont été consolidées par intégration globale, les parts minoritaires ont été distinguées.

Le chiffre d'affaires consolidé est de :

- 99 952 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2010,
- 109 131 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2011,
- 122 593 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2012,

Soit 12.34 % de progression sur le dernier exercice.

Le coefficient de marge brute est passé de 61.73 % pour l'exercice clos le 30 juin 2011 à 62.86 % pour l'exercice clos le 30 juin 2012.

Le résultat opérationnel s'élève à 7 647 k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012 contre 6.554 k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2011.

Le résultat financier passe de (1.015) k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2011 à (1 374) k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012.

Compte tenu de l'impôt sur le résultat d'un montant de 2 695 k€, il ressort un bénéfice net de 3.578 k€ (dont 3 517 k€ de part groupe) pour l'exercice clos le 30 juin 2012 contre 3 230k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2011.

II - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS

Afin d'accroître son développement, le Groupe Bastide a acquis le capital social de plusieurs entités au cours de l'exercice.

Ces acquisitions sont explicitées au Chapitre X.

Le chiffre d'affaires annuel du groupe s'élève à 122,6 M€, soit une progression dynamique de + 12,3%, supérieur à l'objectif initial de 10%. En organique, la croissance ressort à + 9,5% un niveau dynamique qui témoigne du positionnement du groupe sur des marchés porteurs et du succès de la mise en place des pôles d'expertise métiers (collectivités, Nutrition Perfusion – Respiratoire).

L'investissement en dispositif médical a été soutenu par la prise de nouveaux marchés.

Au cours de cet exercice, la création de pôle de prestations s'est poursuivie : a été notamment créé le pôle d'activité de Chaponnay.

Des pôles collectivités ont été créés Saint-Badolph (Savoie) et Dijon (Côte d'or).

Bastide le confort médical a créé la société SB Formation en février 2012 qui n'a pas d'activité significative à ce jour.

III - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET ÉVOLUTION PREVISIBLE

3.1 : le réseau

Le Groupe entend poursuivre le développement et la croissance connus au cours de l'exercice clos.

Concernant le réseau de Franchise, des dossiers de candidatures sont à l'étude et pourraient donner lieu à l'ouverture de nouveaux sites en franchise au cours de l'exercice clos au 30 juin 2013.

3.2 : L'activité

Le groupe Bastide poursuivra en 2012-2013 sa stratégie de croissance dynamique, conforté par les gains de parts de marché enregistrés sur l'ensemble de ses métiers.

Le groupe entend également poursuivre en parallèle sa stratégie d'acquisitions ciblées lui permettant, soit de renforcer ses positions sur ses métiers historiques, soit de se développer sur des métiers complémentaires. A ce titre, le groupe vient de finaliser l'acquisition d'un fonds de commerce, spécialisé en stomathérapie et situé en Région Parisienne, qui apportera un chiffre d'affaires additionnel de 0,35 M€ sur l'exercice 2012-2013.

Les priorités de la société sur l'exercice ouvert depuis le 1^{er} juillet 2012 sont de poursuivre notamment l'amélioration de la rentabilité et la création des pôles techniques de prestations.

Le groupe ne prévoit pas d'ouverture de nouvelles agences sur cet exercice sauf opportunités se présentant à lui, et axe son développement sur la prise de parts de marché en prestation de services.

Les ouvertures de franchises se poursuivront et une dizaine de nouveaux projets en cours est envisagée.

IV - RACHAT D' ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE (article L225-209 du code de Commerce)

L'Assemblée Générale Ordinaire du 09 décembre 2011 a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois à acheter des actions ordinaires de la société conformément aux dispositions prévues par les articles L225-209 et suivants du code de Commerce, en vue notamment :

- d'assurer l'animation du titre dans le cadre du contrat de liquidité conforme à la Charte AFEI reconnue par l'AMF ;
- de consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et de ses filiales aux conditions prévues par la loi ;
- de remettre les titres en paiement ou en échange dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange des actions peuvent être effectués par tous moyens, en particulier par interventions sur le marché ou hors marché, par transactions sur blocs de titres ou par l'utilisation d'instruments dérivés.

Les actions peuvent faire l'objet de prêt conformément aux dispositions des articles L432-6 et suivants du Code Monétaire et Financier.

Lors de l'assemblée générale du 09 décembre 2011, il avait été voté que le prix d'achat ne devait pas excéder 50 (cinquante) euros par action ordinaire. Aucun minimum n'a été retenu car il s'agit d'une simple faculté.

Les opérations réalisées par la société sur ses propres titres entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012 sont explicitées ci-dessous.

Au 1^{er} juillet 2011, la société détenait 16.811 titres soit 0,229 % du capital social.

Du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, la société a acheté 174.930 actions au cours moyen de 7,5590 euros et a vendu 127.260 actions au cours moyen de 7,3507 euros.

Au titre du contrat de rachat, la société a procédé à l'achat de 48.222 titres au cours moyen pondéré de 8,0018 €.

Au 30 juin 2012, la société détenait donc 64.481 actions, soit 0,878 % du capital social.

Pour rappel, le montant de la valeur nominale des actions est de 0,45 euros.

V - TABLEAU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Le tableau des résultats financiers qui est joint au présent rapport vous permet, comme habituellement, une perception globale de l'évolution de la société sur plusieurs exercices.

VI - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil décide de proposer à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice, soit 3 161 303 €, de la manière suivante :

- 1 913 404,40 € en autres réserves
- la somme de 1.247 898,60 € à titre de distribution de dividende par prélèvement des autres réserves, soit 0,17 € de dividende par action, brut hors prélèvement sociaux; ce dernier est éligible à la réfaction de 40 % et au prélèvement libératoire forfaitaire applicable aux personnes physiques domiciliées en France.

Nous vous rappelons conformément à l'article 243 Bis du C.G.I, que la société a distribué :

- un dividende de 440.434,80 € au titre de l'exercice clos le 30 juin 2009,
- un dividende de 807.463,80 € au titre de l'exercice clos le 30 juin 2010,
- un dividende de 1.101.087 € au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011,

VII - INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT:

7.1 INVESTISSEMENTS:

Bastide, le Confort Médical:	acquisitions	fusions	cession Mise au rebut Transferts
- Immobilisations incorporelles	170 962	0	0
- Immobilisations corporelles	14 098 172	0	2 079 649
- Immobilisations financières	3 806 981	0	2 217 967
TOTAL	<u>18 076 655</u>	<u>0</u>	<u>4 297 616</u>

7.2 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'équipe de Direction est à la recherche permanente de nouveaux produits et techniques en participant à de nombreux congrès et salons aussi bien nationaux qu'internationaux. Elle participe également à l'évolution de la profession, avec le syndicat, de façon à obtenir le statut de Profession de santé.

Les dépenses afférentes à la recherche et au développement ne sont pas activées et ne sont pas d'un montant significatif.

La société est certifiée ISO 9001 EN NF ISO 13485 pour l'ensemble de ses activités de vente et de location de matériel médical.

VIII - ENDETTEMENT

8.1 – les comptes sociaux

Le ratio endettement sur capitaux propres est de 75.13 %, compte tenu d'un montant de capitaux propres de 40 302 407 € et d'un montant d'endettement net (y compris Crédit-bail) de 30 280 005 €.

8.2 – les comptes consolidés

Le ratio endettement sur capitaux propres est de 63.24 % compte tenu d'un montant de capitaux propres de 43 293 K€ et d'un montant d'endettement net de 27 380 K€.

IX – INFORMATIONS RELATIVES AU DELAI DE REGLEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du code de commerce issues de la Loi n°2008-776 du 04 août 2008, il est présenté une information relative aux délais de paiement des fournisseurs.

Un comparatif entre cet exercice et l'exercice précédent est présenté.

Voici la décomposition du solde des dettes fournisseurs (inclus dettes effet à payer) au 30 juin 2012.

échéances	Dettes 30 juin 2012	Dettes 30 juin 2011
0 A 30J.	8 785 511 €	6 783 475 €
31 A 60J.	5 809 771 €	4 909 719 €
A + 61J.	1 302 194 €	2 634 910 €
TOTAL	15 897 476 €	14 328 104 €

X - PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

La société Bastide le Confort Médical a pris des participations ou contrôle au cours de l'exercice clos le 30 juin 2012.

D'une part, elle a pris le contrôle de 51,33 % du capital social de la SARL AB2M qui a pour principale activité la distribution de produits médicaux à usage unique tels que les poches de stomathérapie, les sondes urinaires, les pansements de cicatrisation dans la région Ile de France

D'autre part, elle a pris, le 19 décembre 2011, 35 % du contrôle du capital social de la SAS MEDIKEA qui détient 100% de la SASU CENTRE DE STOMATHERAPIE. Il convient de rappeler que la SA Bastide le confort médical avait acquis 65 % du capital de la SAS MEDIKEA au cours d l'exercice précédent. Elle détient donc 100% du capital de MEDIKEA depuis le 19 décembre 2011.

Enfin, la SA Bastide le confort médical a pris, en date du 16 avril 2012, le contrôle de 100 % du capital social de la SARL MEDAVI NORD. Cette société avait développé une activité de franchise de l'enseigne dans la région de Cambrai.

La société mère entend céder cette participation à court terme en concluant un nouveau contrat de franchise.

Il a été conclu un pacte de stabilité le 1^{er} août 2005 entre les actionnaires suivants : Société d'Investissement Bastide, Guy Bastide, Brigitte Bastide, Marielle Miller, Vincent Bastide, Philippe Bastide en vue de bénéficier des dispositions de l'article 787 B du Code Général des Impôts.

XI - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES:

	Actions	Droits de Votes
Plus de 90 %	X	X
de 66.66 % à 90 %	X	X
de 50% à 66.66 %	X	SIB
de 33.33 à 50%	SIB	X
de 25 à 33.33 %	X	X
de 20 à 25 %	X	X
de 15 à 20 %	X	X
de 10 à 15 %	X	X
de 5 à 10 %	LAZARD Frères gestion SAS	X

XII – LES MANDATAIRES SOCIAUX :

12.1 - Liste des mandats :

Voir liste en annexe 1

12.2 - Rémunération des mandataires

La rémunération des mandataires sociaux se fait par la société Mère, la Société d'Investissement Bastide à travers une convention de prestation entre la société Mère et la SA Bastide, le Confort Médical.

Salaires bruts annuels 2011/2012 en euros	Total	fixe	variable	avantage	Attribution de titres	Jetons de présence	Autres Mandats Groupe
Guy Bastide	115 200	115 200	0	0	X	X	X
Vincent Bastide	257 670	128 400	110 550	720	X	X	18 000
Brigitte Bastide	X	X	X	X	X	X	X
Philippe Bastide	X	X	X	X	X	X	X

La société n'a pris aucun engagement financier pour le compte des mandataires sociaux.

12.3 - Opérations sur titre réalisées par les dirigeants

Nous vous listons les opérations sur titre par les mandataires sociaux réalisées au cours de l'exercice.

Elles ne concernent que Monsieur Vincent BASTIDE

- cession de 2.600 titres le 19 mars 2012,
- cession de 2.183 titres le 26 juin 2012.

XIII - ACTIONNARIAT SALARIE

Le montant du capital social détenu au titre de la participation au 30 juin 2012 est de 33.560 actions soit 0,45 % du capital social.

Il est rappelé que les dispositions de l'alinéa 2 de l'article L.225-129-6 du Code de commerce prévoient la convocation, tous les trois ans, d'une assemblée Générale Extraordinaire appelée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la société si les actions détenues par les salariés de la société et de celles qui lui sont liés représentant moins de 3% du capital.

Cette dernière consultation a eu lieu lors de l'assemblée générale du 09 décembre 2011.

XIV - INFORMATIONS SOCIALES:

	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012	Ecart
Effectif total	901	956	+ 55
CDI	857	898	+ 41
CDD	44	58	+ 14

Organisation du temps de travail

Accord ARTT

- 217 jours pour les cadres avec 12 jours d'ARTT
- 39 heures pour les commerciaux avec 23 jours d'ARTT
- 35 heures hebdomadaires pour les autres catégories de personnel

Salariés à temps partiel

62 salariés au 30/06/2012

Absentéisme

Du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012 :

- Accidents de trajet : ----- 3
- Accidents de travail : ----- 41
- Congés maternité : ----- 39
- Congés sans solde : ----- 57
- Evènements familiaux : ----- 97
- Congés paternité : ----- 33
- Grossesses pathologiques : ----- 31
- Maladies : ----- 468

Les rémunérations et leur évolution

La masse salariale à la clôture de l'exercice au 30 juin 2012 a évolué 9,15 % avant retraitement de S.I.B. Dans le même temps, l'effectif de la société a connu une croissance de 6,10 %.

L'application des dispositions du titre IV du livre IV du Code du Travail

Le 28 février 2012, la société BLCM a signé :

- un avenant à son accord d'intéressement
- L'accord sur la prime de partage des profits

Aucune participation n'est due au titre de l'exercice clos le 30 juin 2012.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le principe d'égalité homme-femme, au sein de la société, trouve son entière application. Aucune discrimination sur la base de ce principe n'est à noter au sein de la société.

L'effectif de la société est majoritairement féminin (52,10 %).

Les conditions d'hygiène et de sécurité

Afin de faciliter la démarche de prévention des risques dans l'entreprise, celle-ci a élaboré un document unique qui a pour objectif de définir, d'évaluer et d'analyser les risques auxquels les collaborateurs sont ou pourraient être exposés dans le cadre de leur travail. L'entreprise a mis en place également une politique de prévention des accidents du travail avec une formation gestes et postures pour le personnel exposé au port de charges lourdes. Enfin, il existe un comité d'hygiène et de sécurité qui se réunit trimestriellement afin d'effectuer un suivi des accidents du travail, de leur nombre, de leur nature, d'en analyser les causes et d'en diminuer la fréquence.

L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

5 salariés sont des salariés handicapés.

Evolution des effectifs

Par son activité de prestation de service, les effectifs de l'entreprise sont plus élevés que dans d'autres secteurs (vente, production).

Les effectifs de l'entreprise sont passés de 901 (soit 877 équivalents temps plein) au 30 juin 2011 à 956 (soit 918 équivalents temps plein) au 30 juin 2012, ce qui correspond à un effectif moyen sur l'exercice clos au 30 juin 2012 de 888 personnes (équivalents temps plein).

Répartition des effectifs au 30 juin 2012

	Hommes	Femmes	Total	Moyenne d'âge 34 ans
Cadres	68	50	118	
Employés	390	441	838	
Total	458	498	956	

Répartition CDD/CDI

	2009/2010	2010/2011	2011/2012
CDD	7 %	4.9 %	6.08 %
CDI	93 %	95.1 %	93.92 %

Salaire moyen

	2009/2010	2010/2011	2011/2012
<i>Salaire moyen</i>	1 871 €	1 984 €	2 040 €

Turn Over	2009/2010	2010/2011	2011/2012
<i>Licenciements + démissions</i>	22,78%	10.10 %	10,94 %
<i>Hors licenciements</i>	5,48 %	6.20 %	7,22 %

Formation

L'entreprise poursuit sa politique d'optimisation de ses dépenses en maintenant le recours à la formation interne.

L'entreprise poursuit sa politique de professionnalisation de son personnel. L'objectif est de maintenir un niveau élevé dans la qualité des prestations de service réalisées et de poursuivre sa politique de promotion interne.

Politique salariale

Tous les collaborateurs rattachés aux agences, ainsi que les responsables régionaux, sont intéressés à la réalisation des objectifs de la société. L'entreprise récompense ainsi l'atteinte des objectifs fixés mensuellement pour les collaborateurs non sédentaires et bimestriellement pour le personnel des agences. Parallèlement à ce système de prime, il existe au sein de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL un accord de participation ainsi qu'un accord d'intéressement.

XV – NATURE ET FACTEURS DE RISQUES

Dans le cadre des objectifs définis par la Direction Générale, le groupe Bastide a une approche prudente et responsable à l'égard de ses risques. Leur revue exhaustive a permis de mettre en évidence les risques significatifs et pertinents au regard de l'activité tels qu'ils sont décrits ci-après.

1 Risques traditionnels

Les conséquences des vols, effractions, incendies, dégâts des eaux, intempéries, émeutes, vandalisme... sont limitées par le nombre de sites, la localisation éparse des sites et par la nature des activités qui ne peuvent être touchées simultanément et sont couvertes par une police d'assurance.

2 Risques juridiques

Ce risque peut être lié à une mauvaise utilisation du matériel par le patient, à une contamination par ou de notre appareillage, un défaut de fonctionnement, ou d'autres causes.

L'entreprise a pris plusieurs types de précautions :

- Des procédures pour l'installation de dispositifs médicaux (système qualité) permettant une homogénéité du mode de travail dans les différents sites de l'entreprise (certification ISO 9001).
- Depuis la création de l'entreprise, un contrat de vente ou location est signé par le patient ou son représentant et un collaborateur de l'entreprise ayant pour but de définir les responsabilités des parties.
- Pour les dispositifs médicaux sensibles, des visites sont effectuées au domicile des patients pour s'assurer de la conformité de l'appareillage et de la prescription conformément au cahier des charges de la Liste des produits et prestations remboursables (L.P.P.R.) et aux Bonnes pratiques de dispensation d'oxygène.
- La mise en place de contrats avec des fournisseurs afin de définir les modalités de la relation contractuelle.

3 Risques de marché

C'est un risque lié principalement à l'Assurance Maladie. Ce risque concerne la facturation aux organismes sociaux et les anomalies qui pourraient découler de dysfonctionnements multiples ou répétés quelle que soit leur origine.

Notre société, depuis sa création, s'est fortement investie dans la participation à la négociation des textes qui représentent le cahier des charges et la tarification des produits et prestations de service publié à la L.P.P.R.

A ce jour, Monsieur Guy Bastide est administrateur du syndicat professionnel, le Synalam. Monsieur Guy Bastide participe depuis plus de 18 ans aux Commissions Paritaires Nationales et Régionales du Languedoc Roussillon, Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur et Rhône-Alpes.

Depuis sa création, et compte tenu de l'origine pharmaceutique et des valeurs fortes qui sont les siennes, la société a toujours été très vigilante sur ce sujet, dont elle connaît bien les risques pour être amenée à en juger au travers des Commissions Paritaires chez des tiers.

4 Risques industriels et liés à l'environnement

A ce jour, aucun risque industriel ou lié à l'environnement n'a été identifié.

5 Risques informatiques

La centralisation du système pourrait faire craindre que le serveur informatique, détérioré, entraîne une interruption d'utilisation de dix jours environ (temps de réapprovisionnement en matériel). La société dispose d'un serveur relais déporté qui la protège de ce risque.

Par ailleurs, le cœur de système est situé dans un bâtiment neuf, sous alarme, situé dans une zone à faible risque et les sauvegardes sont stockées quotidiennement à l'extérieur de l'entreprise.

L'entreprise dispose d'un pare-feu permettant :

- le blocage des virus et des attaques intérieures et extérieures reçus par la société,
- le blocage de l'accès au réseau Bastide le Confort Médical au niveau de l'adressage Internet Process (IP) en cas de vol d'ordinateurs portables,
- un accès sécurisé vers Internet dans les agences,
- de prioriser les flux (SAP, messagerie, Internet, intranet),
- d'éviter les spams et de filtrer les entrées et sorties de la messagerie.

Un serveur de secours est installé dans une salle aménagée sur un autre site Bastide que celui où sont hébergés actuellement nos équipements, pour permettre en cas de sinistre majeur la bascule, dans un bref délai, de l'ensemble de nos utilisateurs sur cet environnement de secours.

6 Risques particuliers liés à l'activité

L'oxygène liquide est un médicament comburant stocké à - 185°C sous de faibles pressions. Le stockage, la manipulation, le fractionnement et la dispensation doivent répondre aux Bonnes Pratiques de Dispensation de l'Oxygène. Bastide le Confort Médical a obtenu l'ensemble des homologations et autorisations requises.

Pour les dispositifs médicaux sensibles, des visites sont effectuées au domicile des patients pour s'assurer de la conformité de l'appareillage et de la prescription conformément au cahier des charges de la Liste des produits et prestations remboursables (L.P.P.R.) et aux Bonnes pratiques de dispensation d'oxygène.

7 Risques financiers

a. Risques de contrepartie

Les opérations de relance et de recouvrement des créances clients sont assurées par les services internes du groupe. L'encours client est constitué exclusivement de créances avec une contrepartie française et il n'a pas été jugé nécessaire de mettre en place un mécanisme de couverture.

Le risque client est faible compte tenu d'une part d'une absence de dépendance vis-à-vis d'un seul client (les cinq clients les plus représentatifs du groupe Bastide, représentent 5.72% de la créance totale au 30 juin 2012) et d'autre part d'un paiement direct réalisé par l'Assurance Maladie (43.80 % du CA HT).

Le groupe Bastide n'a pas eu à constater de défaillance importante sur l'exercice clos au 30 juin 2012.

Il n'existe pas d'accord significatif de rééchelonnement de créances, ni d'accord de compensation au 30 juin 2012.

Bastide le Confort Médical a une part importante de son chiffre d'affaires soumis à la prise en charge de l'Assurance Maladie (43.80 %). Il est à noter que 56.20 % du chiffre d'affaires de l'entreprise n'est pas

sensible à ce facteur contrairement aux autres acteurs du secteur qui sont soumis à 100% au remboursement par les Caisses.

Ces chiffres sont donnés au 30 juin 2012.

Depuis le 1^{er} août 2008, les dispositifs médicaux remboursés à la vente et à la location sont intégrés dans le forfait des établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes. L'arrêté du 30 mai 2008 a défini la liste de ce matériel qui est intégré dans le forfait des établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes.

b. Risque de liquidité

Le groupe Bastide dispose d'un ensemble de lignes de découvert bancaires autorisées par ses partenaires financiers à hauteur de 9 350K€.

Les contrats de crédits long et moyen termes contiennent des clauses classiques d'exigibilité anticipée.

Au 30 juin 2012, le solde des emprunts encours s'élève à 26 423k€.

c. Risque de taux d'intérêts

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la maîtrise de la volatilité de la charge financière. Le groupe Bastide utilise les divers instruments disponibles sur le marché. L'endettement bancaire lié aux contrats de crédits long moyen terme est à taux fixe et variable couvert.

La proportion des emprunts est de 75% à taux fixe et 25% à taux variable (capé ou swappé).

Le risque sur les taux d'intérêts liés à nos emprunts reste donc très limité et connu, la variation de nos taux variables étant maîtrisée.

La tendance à une évolution à la hausse des taux d'intérêt aurait comme impact un coût de nos investissements futurs plus élevé.

La part réservée à des placements financiers par le groupe Bastide n'est pas significative et en conséquence le Groupe n'est pas exposé.

d. Risque de change

Le groupe Bastide publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé un chiffre d'affaires de 122 593 K€. Tous les échanges sont réalisés en euros et essentiellement sur le marché national.

Par conséquent, le groupe Bastide n'a aucune nécessité à recourir à des opérations de couvertures.

8. Risque lié à l'actionnaire majoritaire

Le capital de la société est détenu majoritairement par les fondateurs et dirigeants ce qui assure une protection contre les OPA inamicales notamment.

9. Autres risques

Le groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal dont il a accepté une partie des redressements

Il conteste une autre partie du redressement qui porte sur la taxe sur la valeur ajoutée.

Le tribunal administratif de Nîmes a condamné fin février 2012 en 1ère instance la société Bastide à payer la somme de 961 K€, qui se décompose comme suit :

- Principal : 716 K€
- Pénalités et intérêts de retard : 245 K€.

Compte tenu de l'appel formulé par Bastide et après avoir recueilli l'avis de son conseil spécialisé, aucune provision n'est comptabilisée au titre du principal (une provision couvre les pénalités et intérêts de retard).

Afin de figer les intérêts de retard, le principal a fait l'objet d'un paiement total (figurant déjà dans les comptes 30 juin 2011) et les intérêts et pénalités font l'objet d'un échelonnement jusqu'à fin décembre 2012. A la clôture, le montant comptabilisé à ce titre dans les créances fiscales s'élève à 751 K€.

Un litige relatif au paiement de commissions commerciales par un fournisseur pour un montant de 899.063,68 € HT a pris naissance au cours du premier semestre de l'exercice ouvert au 1^{er} juillet 2011. Un jugement de 1^{ère} instance favorable à la société Bastide a été rendu le 18 septembre 2012 confirmant le montant de la créance sur ce fournisseur.

Il n'existe pas, à notre connaissance, d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

La société a procédé à une revue de ses risques, et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans ce rapport.

10 Assurance et couverture des risques

Au 30 juin 2012

Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Dommages aux biens	GENERALI		
A) Incendie, foudre, explosions, implosions, Chute d'appareils de navigation aérienne, choc d'un véhicule terrestre, tempête, grêle et neige sur les toitures, fumées et émanations toxiques, émeutes, mouvements populaires, actes de terrorismes ou de sabotage, attentats, actes de vandalisme, dégâts des eaux, gel, fuites de sprinklers		Bâtiments et/ou risques locatifs Matériels, mobiliers, outillages, agencements et stocks	Sans limitation de somme 750 000 € 1.500.000 € pour certains sites 6.000.000 € pour les deux plateformes
B) Dommages aux appareils électriques et électroniques		Ensemble des matériels	62.184 €
C) Bris de machines sur matériels informatiques, Bureautiques ou de la téléphonie		Ensemble des matériels	93.276 €
D) Vol : tentatives de vol et actes de vandalisme		Ensemble du contenu	93.276 €

Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Responsabilité Civile	COVEA RISKS		
Responsabilité Civile Exploitation		Dommages corporels, Dommages matériels et immatériels consécutifs	10 M€ par sinistre 4 M€ par sinistre
Responsabilité Civile Produits		Dommages corporels, Dommages matériels et immatériels consécutifs	8 M € par sinistre 8 M€ par sinistre

Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Responsabilité Civile mandataire sociaux	GENERALI	Mandataires sociaux de droit et de fait	3 M€

Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Responsabilité Civile construction	AXA	Ce contrat couvre l'activité d'assistance de coordination de travaux auprès des franchisés	1.948.452 e ou 389.690 € selon le type de risque
Responsabilité Civile professionnelle	COVEA RISKS	Ce contrat couvre l'activité de franchise	
Responsabilité Civile Exploitation		Dommages corporels, Dommages matériels et immatériels consécutifs	10 M€ par sinistre 2 M€ par sinistre
Responsabilité Civile Produits		Dommages corporels, Dommages matériels et immatériels consécutifs	2,5 M € par sinistre 2,5 M€ par sinistre

XVI - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES:

L'activité de la société n'étant pas de caractère industriel, celle-ci ne saurait être susceptible de porter atteinte à l'équilibre biologique et à l'environnement en général.

Lecture va vous être donnée des rapports des commissaires aux comptes, le rapport général donnant un avis quant à la régularité, à la sincérité et à l'image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous ouvrirons ensuite le débat, puis nous passerons au vote des projets de résolutions qui vous ont été présentés et que nous vous invitons à approuver.

Nous allons maintenant vous présenter notre rapport spécial.

DEUXIEME PARTIE :

RAPPORT SPECIAL A L'ASSEMBLEE GENERALE

I - MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

Concernant la marche des affaires sociales de la société, elle est décrite dans la première de ce rapport notamment au Chapitre 1.

II - SITUATION SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS PRECEDEMMENT AUTORISEES

L'Assemblée générale extraordinaire du 09 décembre 2011, avait autorisé le Conseil d'Administration, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de Commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit :

- Des membres du personnel de la société ou de certaines catégories d'entre eux,
- Et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pouvait pas dépasser dix pour cent (10 %) du capital social existant au jour de la première attribution décidée par le Conseil d'Administration.

Sur délégation de l'Assemblée générale extraordinaire du 09 décembre 2011, le Conseil d'Administration avait la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes.

En outre, tous pouvoirs lui étaient conférés à l'effet de :

- Fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions,
- Déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux,
- Déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires,
- Le cas échéant :
 - constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserve indisponible des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer,
 - décider, le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélatifs à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement.
 - procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans les conditions stipulées à la huitième résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 09 décembre 2011,
 - prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,
 - et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

Cette autorisation emportait renonciation expresse des actionnaires à leurs droits à la fraction des réserves, primes et bénéfices à incorporer au capital pour permettre la libération des actions attribuées.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de trente huit mois à compter du 09 décembre 2011. A ce jour, cette autorisation n'a pas été utilisée.

III - CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS VISES AUX ARTICLES L.225-22-1, L 225-38 OU L.225-42-1 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions et engagements susvisés, régulièrement autorisés par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé ou au cours des exercices antérieurs et qui se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaire aux Comptes ont été informés de ces conventions et engagements qu'ils vous relatent dans le rapport spécial, étant précisé que nous les avons informés conformément aux dispositions de l'article R225-30 et suivants du Code de Commerce, et que la convention d'intégration fiscale avec la filiale AERODOM entre dans le cadre de telles conventions et n'a plus à être mentionnée dans le rapport spécial.

IV – PROJET DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

Le Président indique que ce projet de modification statutaire tend essentiellement d'une part, à des ajustements statutaires qui découlent des dernières modifications législatives et réglementaires intervenues en matière de droit des sociétés et applicables aux sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé

- forme des actions,
- au cumul d'un contrat de travail et d'un mandat d'administrateur,
- aux conventions entre la société et un administrateur,
- aux organes de convocation,
- aux quorums aux délais de convocation des assemblées générales,
- à la représentation des actionnaires

et d'autre part accroître certaines limites d'âge concernant les mandataires sociaux afin de la porter à 85 ans au lieu de 75 ans actuellement.

En outre, dans un souci de transparence absolue et de parfaite lisibilité, le texte marqué (faisant apparaître distinctement les modifications opérées) pourrait remplacer la seule rédaction actuelle.

Fait à Caissargues,
Le 28 septembre 2012
Le Conseil d'Administration

**TABLEAU DES DELEGATIONS ET AUTORISATION
CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

AUGMENTATION DE CAPITAL

Date de l'assemblée	Durée	Date d'expiration	Montant	Usage
09 décembre 2011	26 mois	09 février 2014	2.000.000 €	Il n'a pas été fait usage de cette délégation

RACHAT D' ACTIONS

Date de l'assemblée	Durée	Date d'expiration	Montant	Usage
09 décembre 2011	18 mois	30 juin 2013	10 % du capital social	Il est fait usage de cette autorisation

ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

Date de l'assemblée	Durée	Date d'expiration	Montant	Usage
09 décembre 2011	38 mois	09 février 2015	10 % du capital social	Il est fait usage de cette autorisation

ANNEXE 1

12.1 - Liste des mandats :

Date de 1 ^{ère} nomination et échéance du mandat	Fonctions et mandats exercés dans le groupe	Autres mandats et fonctions exercés hors groupe
<p>Guy BASTIDE 12/2009 - 12/2015 Président du Conseil d'Administration de Bastide, Le Confort Médical SA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général. de la Société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL. - Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS BASTIDE FRANCHISE - Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS CONFORTIS - Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS MEDIKEA - Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS CENTRE DE STOMATHERAPIE - Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS A à Z SANTE - Représentant de la 	<p>Gérant de la : SCI BASTIDE GALLARGUES</p> <p>Gérant de la SCI BASTIDE</p> <p>04/2008 – 06/2014 Président du conseil de Surveillance depuis le 29 avril 2008 de la Société d'investissement Bastide SA</p> <p>Gérant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SCI BASTIDE 2 - SCI BASTIDE 3 - SCI BASTIDE 4

	<p>société Bastide le confort médical Présidente de la SAS AERODOM</p> <p>- Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS SB FORMATION</p>	
<p>Brigitte BASTIDE 12/2009 – 12/2015 Administrateur de:</p> <p>- Bastide, Le Confort Médical SA</p>		<p>04/2008 – 06/2014 Membre du Conseil de Surveillance de Société d'Investissement Bastide SA</p> <p>Vice-présidente de la Société d'Investissement Bastide</p> <p>Gérant de la SCI ENTREPOTS CHAINE SOLEIL</p>
<p>Vincent BASTIDE 12/2009 – 12/2015 Administrateur de:</p> <p>- Bastide, Le Confort Médical SA</p>	<p>Directeur Général Délégué Société Bastide, Le Confort Médical</p> <p>SAS MEDIKEA ; Directeur Général</p> <p>SAS CENTRE DE STOMATHERAPIE : Directeur Général</p> <p>SARL MEDAVI NORD : gérant</p>	<p>SCI BASTIDE 1 : gérant</p> <p>SCI BASTIDE VILLABE : gérant</p> <p>SCI BASTIDE ORANGE : gérant</p> <p>SCI BASTIDE CAEN : gérant</p> <p>SCI TOULOUSE HARMONIES : cogérant</p> <p>SCI BASTIDE CHAPONNAY : gérant</p>

		<p>SCI BASTIDE CHATEAUROUX : gérant</p> <p>SAS BASTIDE MANAGEMENT : Président</p> <p>SCI BASTIDE DOL DE BRETAGNE : gérant</p> <p>SCI BASTIDE PISSY POVILLE : gérant</p> <p>SC VINCENT BASTIDE INVESTISSEMENT : gérant</p> <p>04/2008 – 06/2012 Membre du Directoire de la Société d'Investissement Bastide SA Présidence du Directoire</p>
<p>Philippe BASTIDE 12/2009 – 12/2015 Administrateur de : - Bastide, Le Confort Médical SA</p>		<p>Directeur commercial AMGEN</p>

**RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES**

NATURE DES INDICATIONS	Exercice au 30/06/08	Exercice au 30/06/09	Exercice au 30/06/10	Exercice au 30/06/11	Exercice au 30/06/12
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 303 261	3 303 261	3 303 261	3 303 261	3 303 261
Nombre des actions ordinaires existantes	7 340 580	7 340 580	7 340 580	7 340 580	7 340 580
Nombre des actions dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	/	/	/		
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
- par conversion d'obligation					
- par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors - taxes	94 306 254	96 455 449	99 702 619	106 167 841	115 425 133
Résultats avt impôts, part. des salariés et dotations aux amort. et provisions	14 909 013	10 224 812	9 507 539	15 925 301	13 787 636
Impôts sur les bénéfices	2 055 024	17 241	469 230	539 759	444 355
Participation des salariés due au titre de l'exercice	554 427	0	0	0	0
Résultat après impôts, part. des salariés et dotations aux amort. et provisions	5 605 449	2 481 162	742 351	6 453 846	3 161 303
Résultat distribué	1 101 087	440 434	807 463,80	1 101 087	1 247 899
III RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, part. des salariés mais avt dotations aux amort. et provisions	1.68	1.39	1.29	2.17	1.83
Résultat après impôts, part. des salariés et dotations aux amort. et provisions	0.76	0.34	0.10	0.88	0.43
Dividende attribué à chaque action	0.15	0.06	0.11	0.15	0.17
IV PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	784	801	830	831	888
Montant de la masse salariale de l'exercice	17 127 993	17 686 257	18 275 162	20 317 049	22 175 248
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	5 693 659	5 900 572	6 032 613	7 090 065	7 861 143

**Fait à Caissargues
Le 28 septembre 2012
Le Conseil d'Administration**

IV. — DECLARATION DES PERSONNES ATTESTANT DE LA REGULARITE DES COMPTES

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Attestation du 29 octobre 2012

Guy BASTIDE
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

Vincent BASTIDE
Directeur Général Délégué

V. — Attestation des commissaires aux comptes.

a) Rapport sur les comptes sociaux.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012 sur

- le contrôle des comptes annuels de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la

présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les fonds de commerce et les titres de participation dont les montants nets figurant au bilan au 30 juin 2012 s'établissent respectivement à 5.964 K€ et 11.258 K€ sont évalués et dépréciés selon les modalités décrites dans la note 2.2 de l'annexe « Règles et méthodes comptables – Immobilisations incorporelles et Participation et autres titres immobilisés ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces évaluations.
- La note 2.2 de l'annexe « Règles et méthodes comptables – Passifs éventuels » mentionne l'existence d'un litige fiscal résiduel et l'absence de provision comptabilisée à ce titre. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des notes et rapports mis à notre disposition et relatifs à ce litige, notamment ceux du conseil de la société, apprécier les hypothèses retenues et vérifier qu'une information appropriée était donnée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Montpellier et Nîmes, le 26 octobre 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

François Cayron
Associé

TSA AUDIT

Philippe Silhol
Associé

b) Rapport sur les comptes consolidés.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les goodwill, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2012 s'établit à 14 528 K€, font l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans les paragraphes 2.2. et 3.2 des notes aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur

ainsi que les prévisions de flux de trésorerie, et vérifié que les paragraphes 2.2. et 3.2 des notes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée.

- Le paragraphe 3.23 « Passifs éventuels » des notes aux états financiers consolidés mentionne l'existence d'un litige fiscal résiduel et l'absence de provision comptabilisée à ce titre. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des notes et rapports mis à notre disposition et relatifs à ce litige, notamment ceux du conseil de la société, apprécier les hypothèses retenues et vérifier qu'une information appropriée était donnée dans les notes aux états financiers consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Montpellier et Nîmes, le 26 octobre 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

François Cayron
Associé

TSA AUDIT

Philippe Silhol
Associé